

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

COMITÉ DE PILOTAGE

20 SEPTEMBRE 2016

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :



ORDRE DU JOUR

01. LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

02. LE DOSSIER SUPPORT DE LA CONCERTATION

03. PROPOSITIONS ISSUES DE L'ÉTAPE 2 : CONCERTATION AVEC LES ÉLUS

**04. PRÉSENTATION DES VARIANTES DE TRACÉS ET GARES SOUMISES
À LA CONCERTATION**

05. DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION DU PUBLIC PROPOSÉ

06. OBSERVATOIRE DU FONCIER

01.

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

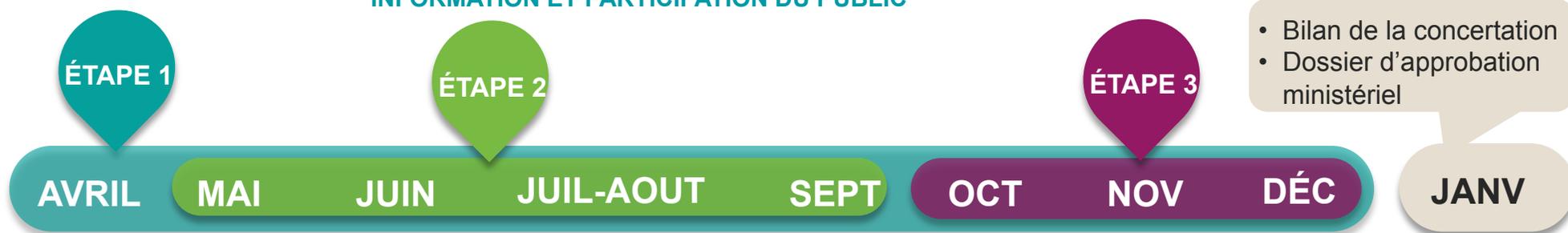
OÙ EN SOMMES NOUS



LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

DÉMARCHE DE CONCERTATION PUBLIQUE / PRIORITÉ 1

INFORMATION ET PARTICIPATION DU PUBLIC



Dossier support de la concertation

ÉTAPE 1

- INFORMER SUR LE PROJET ET SES BÉNÉFICES
- ANIMER DES ATELIERS : Saturation ferroviaire, environnement et développement durable

Grand public
Associations
Partenaires
Élus locaux

ÉTAPE 2

ÉCHANGER AVEC LES ÉLUS LOCAUX

→ Sur les résultats des études de variantes de tracés et de gares de la Priorité 1

RECUEIL DE POINTS DE VUE

Partenaires
Élus locaux

ÉTAPE 3

RÉUNIONS PUBLIQUES et TRAVAIL PARTICIPATIF

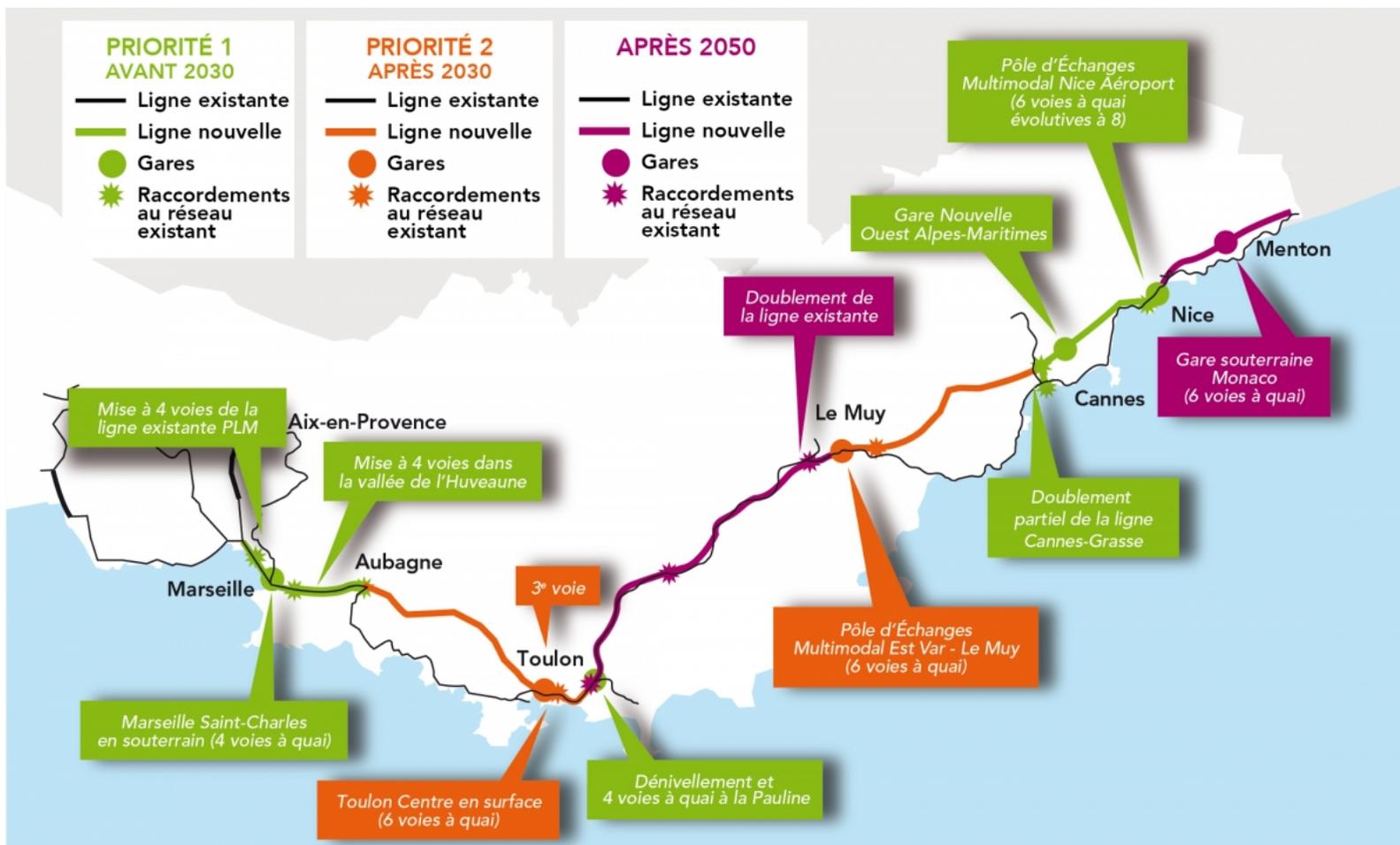
→ Sur les variantes de tracés et de gares de la Priorité 1

RECUEIL DE POINTS DE VUE

Grand public
Associations
Partenaires
Élus locaux

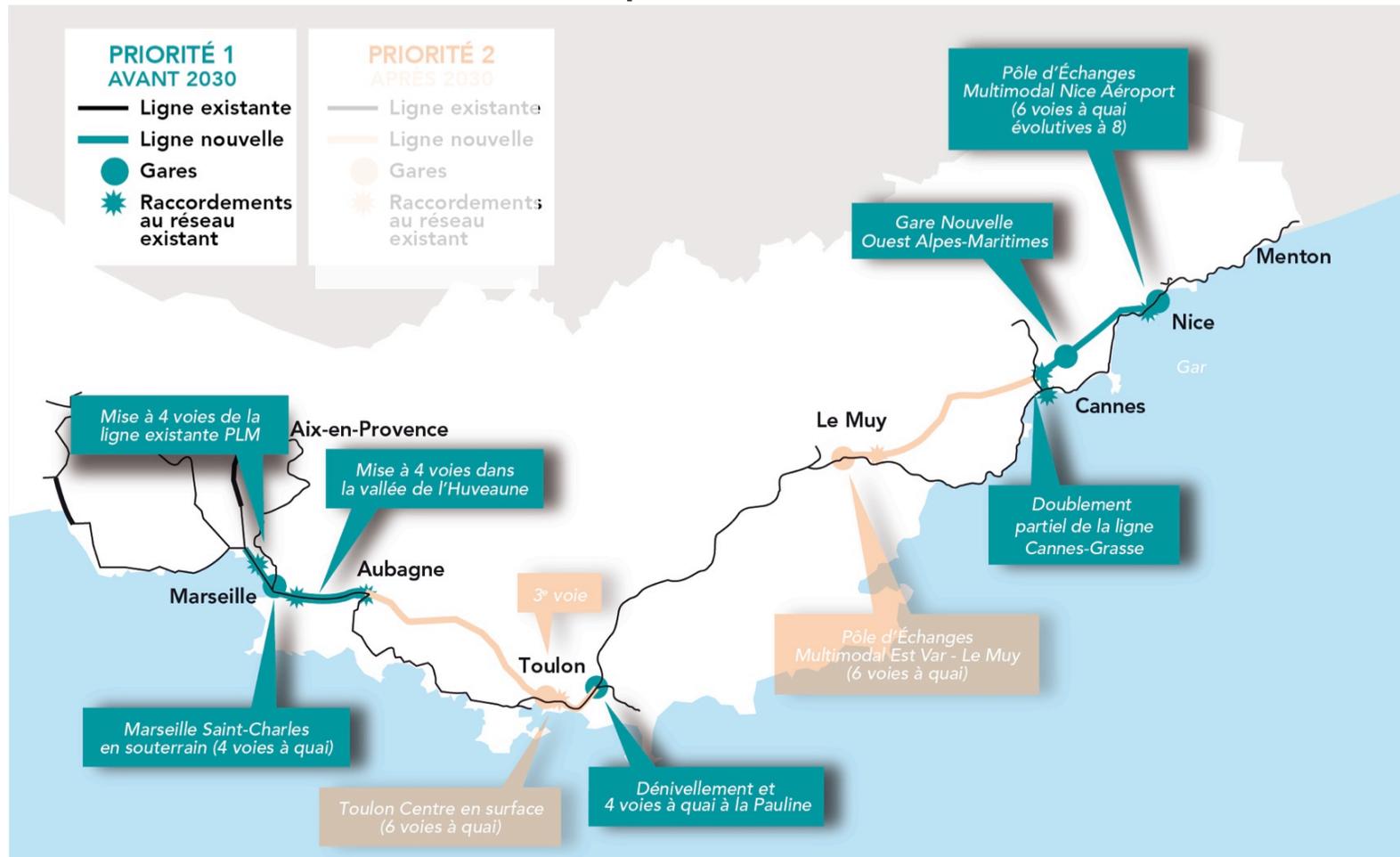
UN PROJET A RÉALISER PAR PHASES

+ Décision ministérielle du 9 juillet 2013



UNE RÉALISATION POUR 2030 DES AMÉNAGEMENTS DE LA PRIORITÉ 1

+ Une priorité à la désaturation des nœuds ferroviaires Marseillais et Azuréen et aux services du quotidien



OBJECTIFS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE DE 2016

+ Information et participation du public

- Recueillir l'avis du public sur les variantes de tracés et de positions de gares des aménagements de la Priorité 1
- Rendre compte de l'expression du public sur les phases du projet

+ Etablir un bilan de la concertation publique

+ Préparer la décision ministérielle de 2017

- Réaliser le dossier d'approbation ministérielle sur les tracés et gares issue de la concertation publique
- Engager les études d'approfondissement en vue de l'enquête d'utilité publique

02.

DOSSIER SUPPORT DE LA CONCERTATION

DOSSIER SUPPORT DE LA CONCERTATION

- + **Livret 0** : Dispositif d'information et participation du public
- + **Livret 1** : Les déplacements à la loupe dans notre région
- + **Livret 2** : Le projet et ses bénéfices pour améliorer les déplacements du quotidien
- + **Livret 3** : Synthèse des ateliers de travail « Saturation ferroviaire » et « Environnement et Développement Durable »
- + **Livret 4** : Les solutions de gares et de tracés étudiées par SNCF Réseau
- + **Livret 5** : Propositions de tracés et de gares issues de la concertation avec les élus

03.

PROPOSITIONS DE TRACÉS ET DE GARES ISSUES DE LA CONCERTATION AVEC LES ÉLUS (ÉTAPE 2)

LA CONCERTATION AVEC LES ÉLUS

+ Echanges avec les élus des communes et des EPCI



+ Objectifs

- Partager les résultats des études initiales de variantes (tracés et gares) réalisées par SNCF Réseau
- Echanger sur ces variantes et identifier des propositions nouvelles
- Echanger sur le dispositif de concertation publique

ÉLÉMENTS ISSUS DE LA CONCERTATION AVEC LES ÉLUS

BOUCHES-DU-RHÔNE

Territoire	Points abordés	Propositions
Mairie 15^e-16^e	<ul style="list-style-type: none"> Impacts sur les riverains : en particulier Mouraille, Bassens / Castors 	<ul style="list-style-type: none"> Étudier un décalage des voies et des mesures de réduction des impacts dont leur couverture
Mairie 13^e-14^e	<ul style="list-style-type: none"> Impacts sur les riverains et l'école : en particulier secteur Soulat / Font-Vert 	<ul style="list-style-type: none"> Étudier des mesures de réduction des impacts
Mairie 11^e-12^e	<ul style="list-style-type: none"> Impacts sur le bâti (habitations et activités) : en particulier Av. Lombard / cité Air Bel, La Pomme, St-Marcel, Resclave Importance de la contribution du projet à la requalification urbaine, la mise en valeur du corridor de l'Huveaune, la valorisation du PEM à la Barasse 	<ul style="list-style-type: none"> Etudier des mesures de réduction des impacts Etudier les aménagements associés de type : aménagement des berges de l'Huveaune, redéfinition du réseau de voirie ...
Aubagne	<ul style="list-style-type: none"> Impacts sur les secteurs résidentiels et économiques Incidences du déplacement de l'autoroute 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation à la concertation d'une variante passage en tunnel sous la vallée de l'Huveaune (Priorité 1)
	<ul style="list-style-type: none"> Importance du secteur Est Vallée de l'Huveaune et intérêt d'une desserte TGV propre Réduction des impacts de l'entrée en tunnel vers Toulon en Priorité 2 prévu dans le secteur des stades à l'entrée d'Aubagne 	<ul style="list-style-type: none"> Etude en Priorité 2 de l'hypothèse d'une gare TGV à Aubagne (souterraine) Etude en Priorité 2 de l'hypothèse d'un décalage vers l'Ouest des têtes du « tunnel vers Toulon » - Mesures conservatoires en Priorité 1 pour en conserver la faisabilité

ÉLÉMENTS ISSUS DE LA CONCERTATION AVEC LES ÉLUS

VAR

Territoire	Points abordés	Propositions
TPM	Accélérer le calendrier notamment pour le nœud toulonnais et la section Le Muy – Siagne, aujourd’hui prévus en Priorité 2, et à rattacher à la Priorité 1	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement au plus tôt des études des projets permettant la désaturation du nœud toulonnais articulées avec l’ensemble avec les actions du CPER 2015-2020 • Réaliser ces aménagements en même temps que la Priorité 1
	Examiner les variantes qui seront soumises à la concertation publique de l’automne pour les aménagements de Priorité 1 à la Pauline sous réserve d’ajustements lors du travail qui se poursuit	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondissement des études de localisation du PEM de l’entrée Est de l’agglomération, en collaboration avec les acteurs en charge de l’urbanisme et des transports, et avec l’assistance de l’Agence d’urbanisme • Poursuite de la concertation sur les modalités d’insertion des nouveaux aménagements dans leur environnement urbain, agricole et naturel
Est Var	Accélération de la réalisation de la section Le Muy – Siagne	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des aménagements en même temps que la Priorité 1
Var	Prise en compte des pressions sur le foncier dans différents secteurs de la ZPP de Priorité 2 : Le Muy, Le Beausset, ...	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer les travaux de l’Observatoire du foncier (identification des zones de tension foncière et des études spécifiques nécessaires) • Prendre acte des arguments qui ont été formulés pour les sections de Priorité 2 en vue des études futures

ÉLÉMENTS ISSUS DE LA CONCERTATION AVEC LES ÉLUS

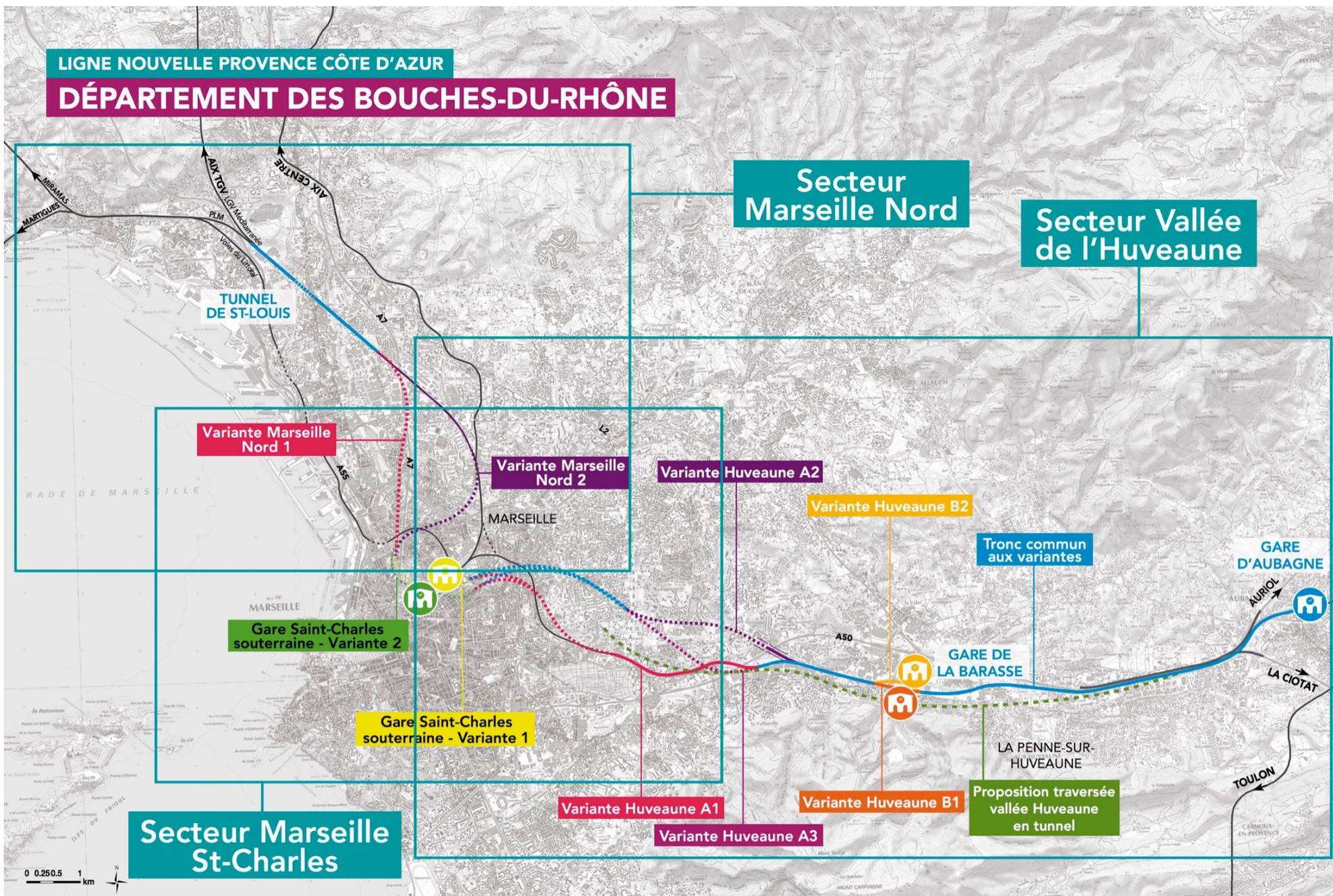
ALPES MARITIMES

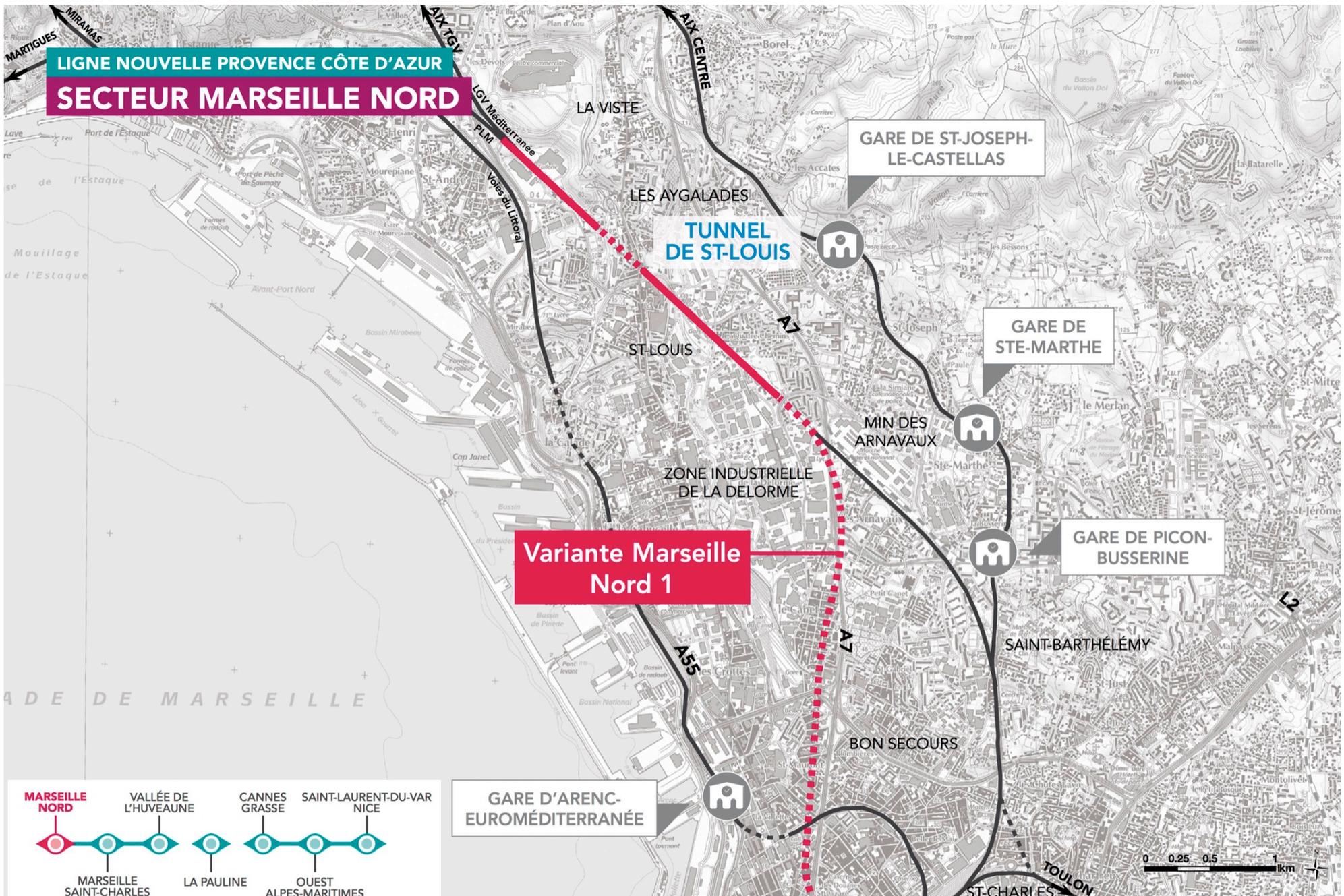
Territoire	Points abordés	Propositions
Cannes	<ul style="list-style-type: none"> • Ambition de développement urbain sur le secteur Cannes La Bocca • Nécessité de la desserte par les trains long parcours du pôle d'attraction majeur de Cannes • Contraintes des gares enterrées à Cannes Centre et La Bocca 	Présentation à la concertation d'une variante avec gare nouvelle TGV/TER à Cannes la Bocca (en surface sur le site de Cannes Marchandises)
Valbonne	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'apporter des réponses efficaces, aux difficultés quotidiennes d'accès à Sophia Antipolis • Nécessité de préserver la qualité des sites • Accès à la gare à garantir en voiture comme en transports collectifs • Ne pas entraver le projet de Cité du savoir 	Présentation à la concertation d'une variante de gare TER à Valbonne sur le secteur des Bouillides
Biot	<ul style="list-style-type: none"> • Opposition de la commune au projet • Rejet de toutes les variantes, de tout impact 	-
Saint Laurent du Var	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de coupler le projet avec une requalification urbaine du quartier de la gare • Exigence de limiter les nuisances pour les riverains 	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier une solution évitant mieux les secteurs bâtis au Nord des voies en franchissant le Var au Sud du viaduc ferroviaire existant • Etudier l'enfouissement de la ligne existante dans la ville

04. PRÉSENTATION DES VARIANTES DE TRACÉS ET GARES SOUMISES À LA CONCERTATION

Secteur
Marseille Nord

Secteur Vallée
de l'Huveaune



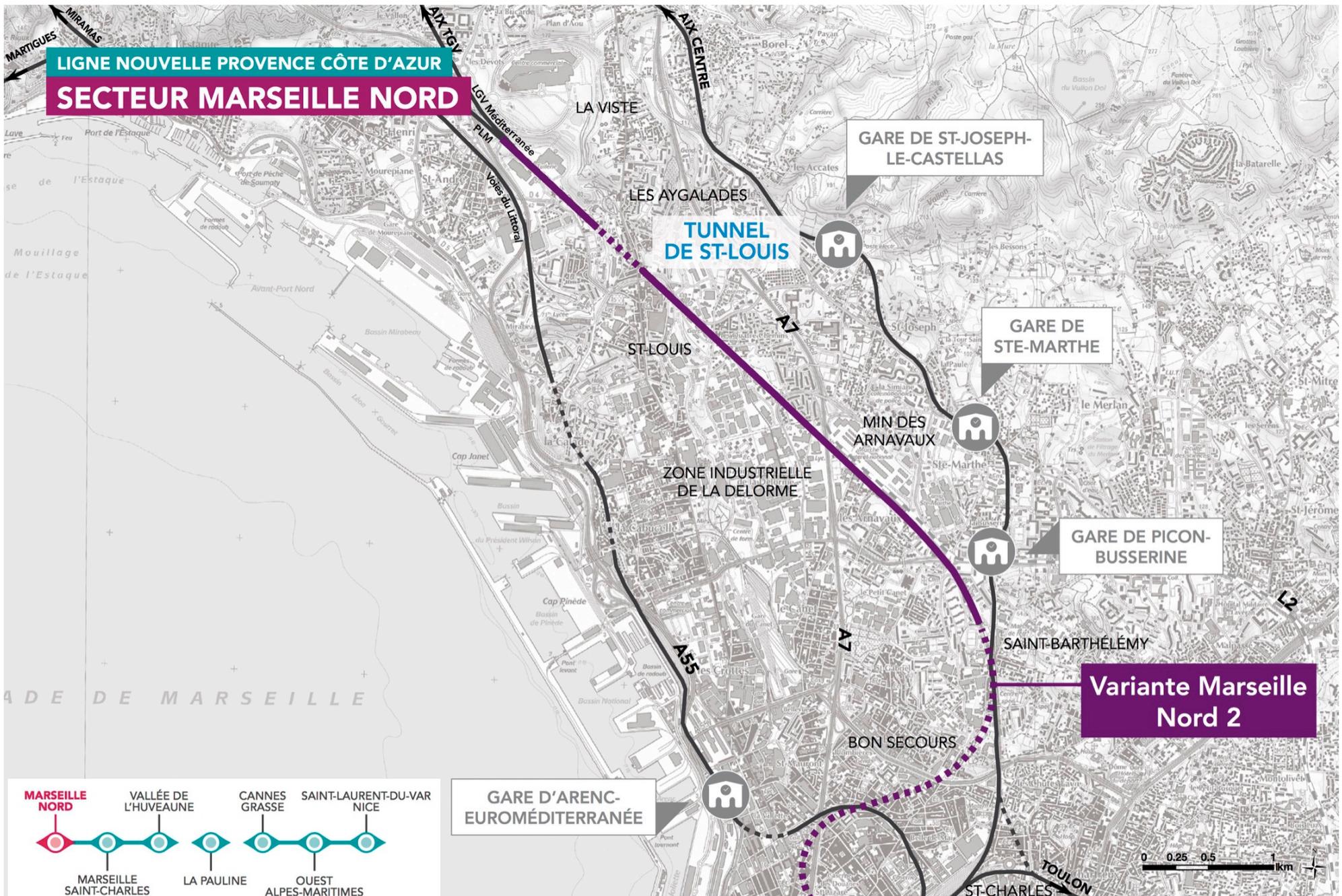


LIGNE NOUVELLE TUNNEL
 LIGNE NOUVELLE SURFACE
 LIGNE EXISTANTE

GARE

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR - COMITÉ DE PILOTAGE DU 20 SEPTEMBRE 2016





LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR
SECTEUR MARSEILLE NORD

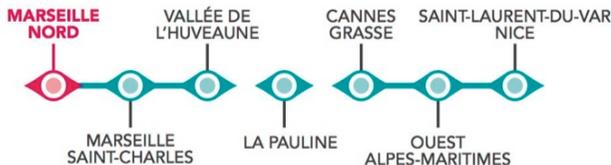
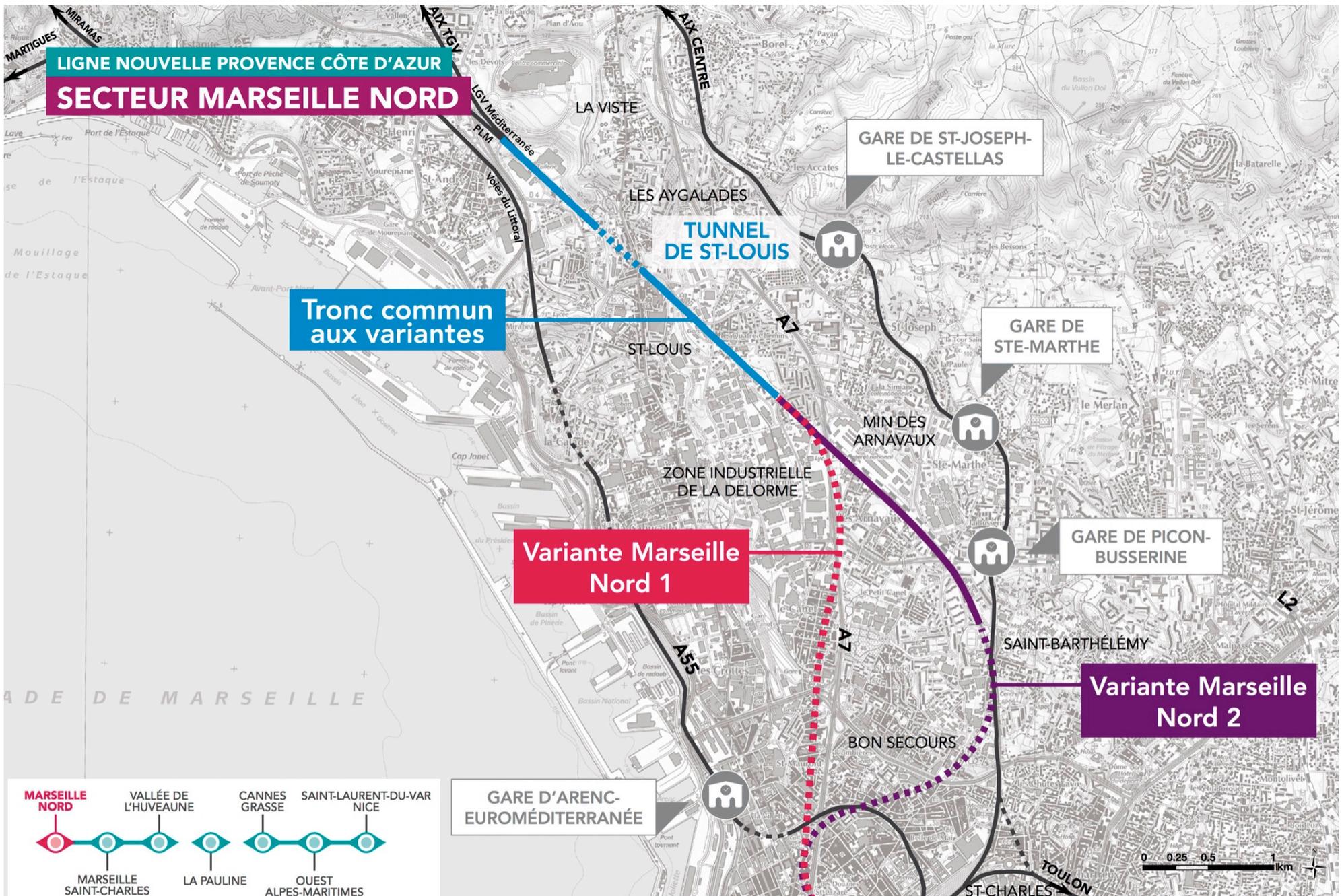
Variante Marseille Nord 2



LIGNE NOUVELLE TUNNEL
 LIGNE NOUVELLE SURFACE
 LIGNE EXISTANTE
 M GARE

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR - COMITÉ DE PILOTAGE DU 20 SEPTEMBRE 2016





LIGNE NOUVELLE TUNNEL
 LIGNE NOUVELLE SURFACE
 LIGNE EXISTANTE
 GARE

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR - COMITÉ DE PILOTAGE DU 20 SEPTEMBRE 2016

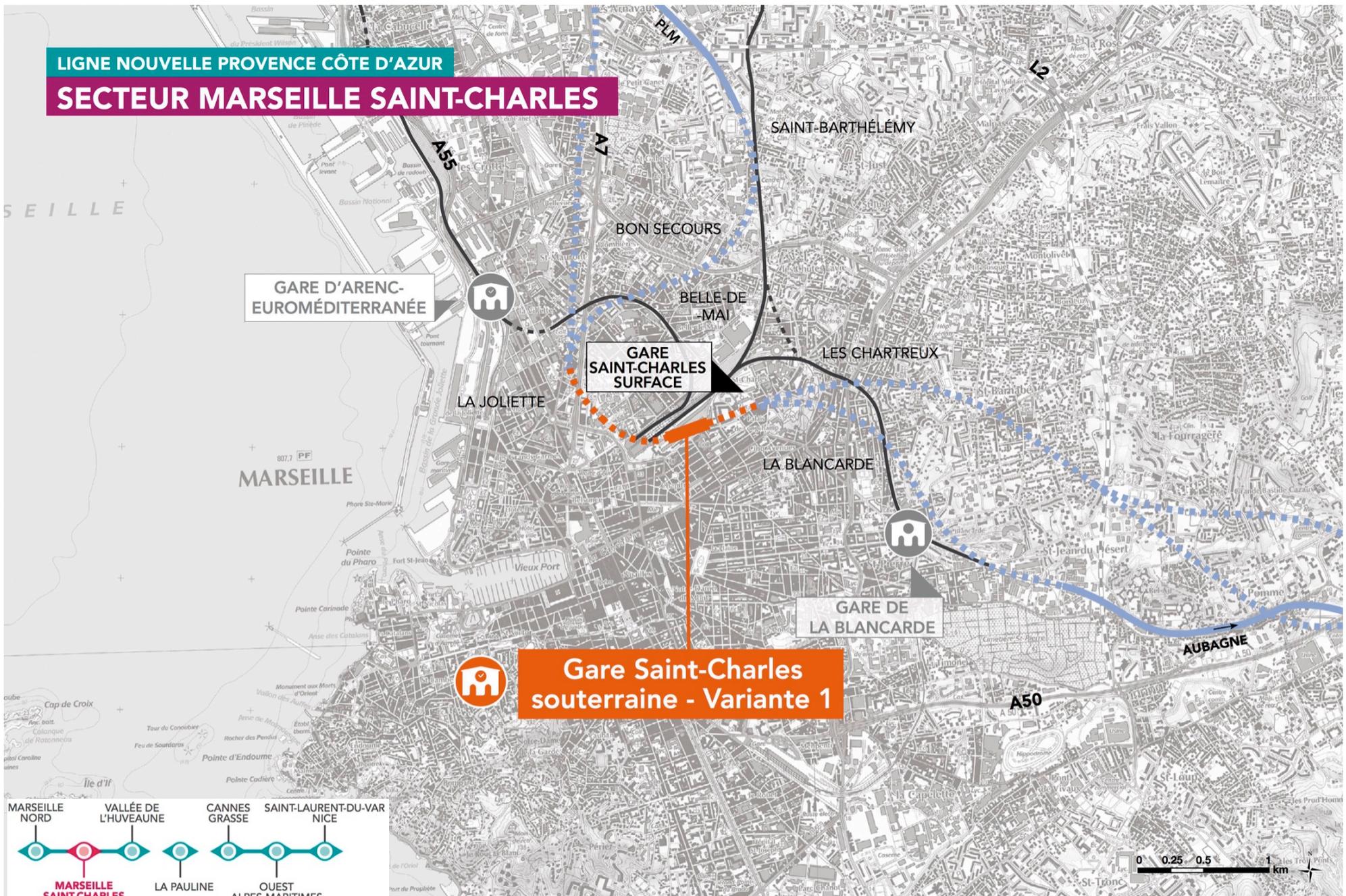
ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DES VARIANTES

SECTEUR MARSEILLE NORD

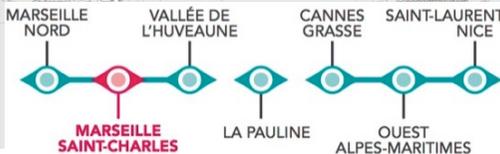
	Insertion sur le territoire	Fonctionnalités et services	Coût
Variante 1	<p>Linéaire de doublement de la ligne + court</p> <ul style="list-style-type: none">• Incidences localisées sur secteurs urbanisés denses• Gestion de chantier en site moyennement dense	Fonctionnalités et temps de parcours comparables	680 M€
Variante 2	<p>Linéaire de doublement de la ligne + important</p> <ul style="list-style-type: none">• Incidences sur secteurs urbanisés denses + grandes• Gestion de chantier en site plus dense		700 M€

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR MARSEILLE SAINT-CHARLES



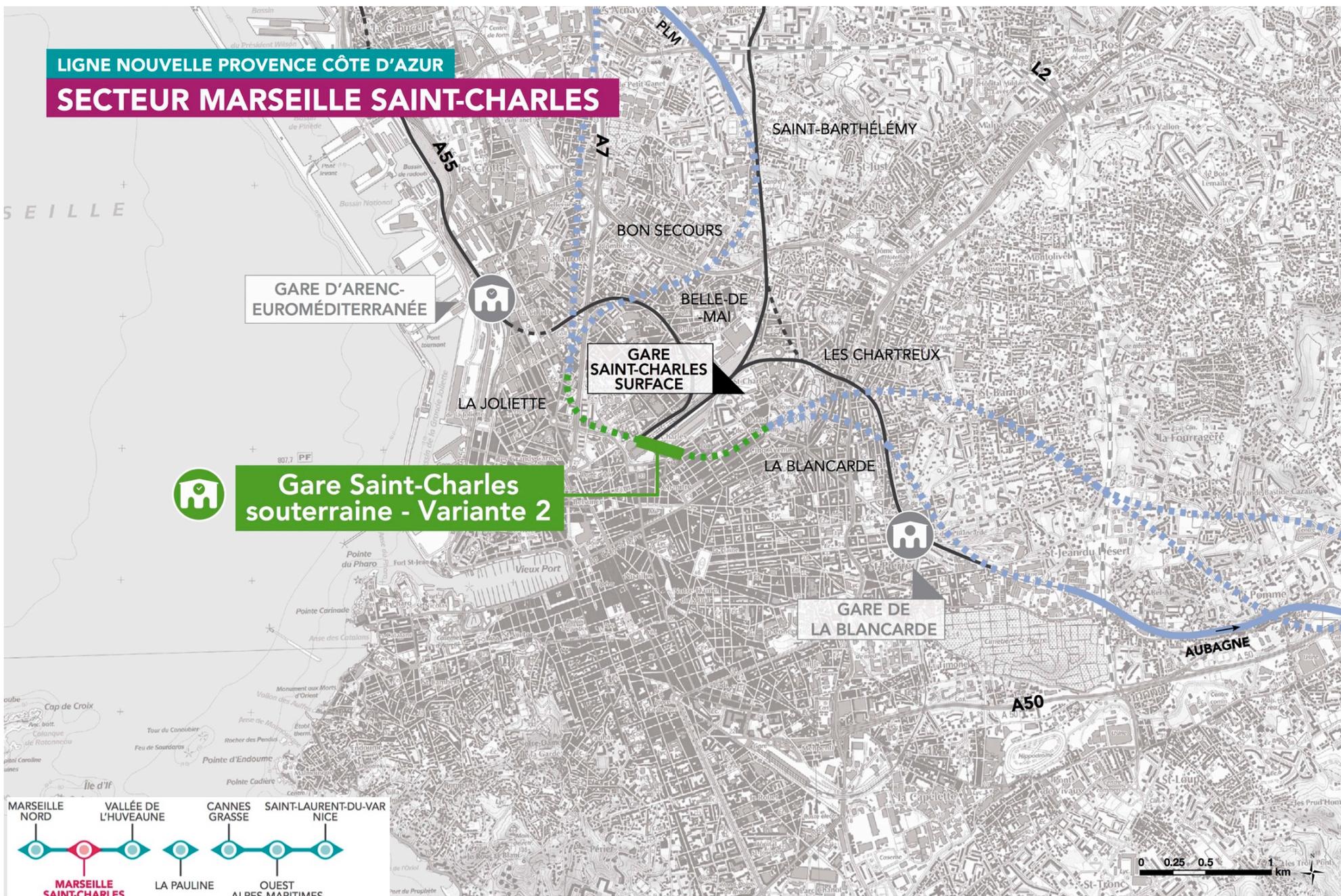
Gare Saint-Charles souterraine - Variante 1



- LIGNE NOUVELLE TUNNEL
- LIGNE NOUVELLE SURFACE
- LIGNE EXISTANTE
- GARE
- TRACÉ DE VARIANTES MARSEILLE NORD ET VALLÉE DE L'HUVEAUNE

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR MARSEILLE SAINT-CHARLES

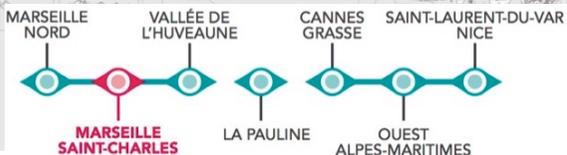


GARE D'ARENCEUROMÉDITERRANÉE

GARE SAINT-CHARLES SURFACE

GARE DE LA BLANCARDE

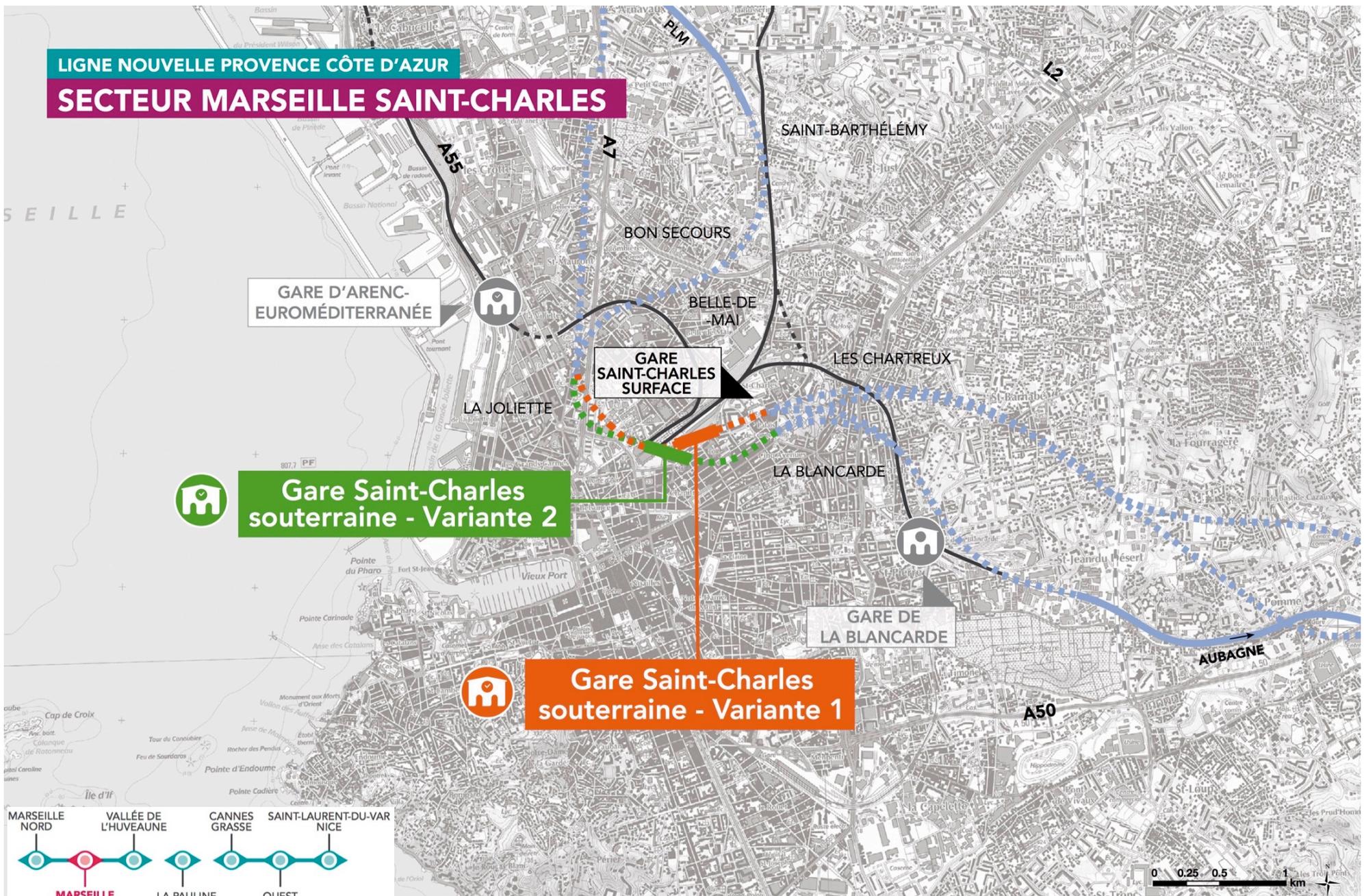
Gare Saint-Charles souterraine - Variante 2



- LIGNE NOUVELLE TUNNEL
- LIGNE NOUVELLE SURFACE
- LIGNE EXISTANTE
- GARE
- TRACÉ DE VARIANTES MARSEILLE NORD ET VALLÉE DE L'HUVEAUNE

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR MARSEILLE SAINT-CHARLES



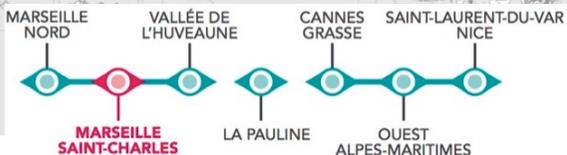
GARE D'ARENC-EUROMÉDITERRANÉE

GARE SAINT-CHARLES SURFACE

GARE DE LA BLANCARDE

Gare Saint-Charles souterraine - Variante 2

Gare Saint-Charles souterraine - Variante 1



- LIGNE NOUVELLE TUNNEL
- LIGNE NOUVELLE SURFACE
- LIGNE EXISTANTE
- GARE
- TRACÉ DE VARIANTES MARSEILLE NORD ET VALLÉE DE L'HUVEAUNE

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DES VARIANTES

SECTEUR MARSEILLE SAINT-CHARLES

	Insertion sur le territoire	Fonctionnalités et services	Coût
Variante 1	<ul style="list-style-type: none">• Gare ouverte sur tous les quartiers alentours• Construction depuis le secteur des « Abeilles »	<ul style="list-style-type: none">• Gare à - 25 m• PEM développé sur toute la surface de la gare	1 060 M€
Variante 2	<ul style="list-style-type: none">• Ouverture préférentielle vers le centre ville• Construction essentiellement en souterrain avec puits de chantier dans zone urbanisée	<ul style="list-style-type: none">• Gare à - 35 m• Services et échanges centrés au niveau du hall actuel	1 240 M€

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

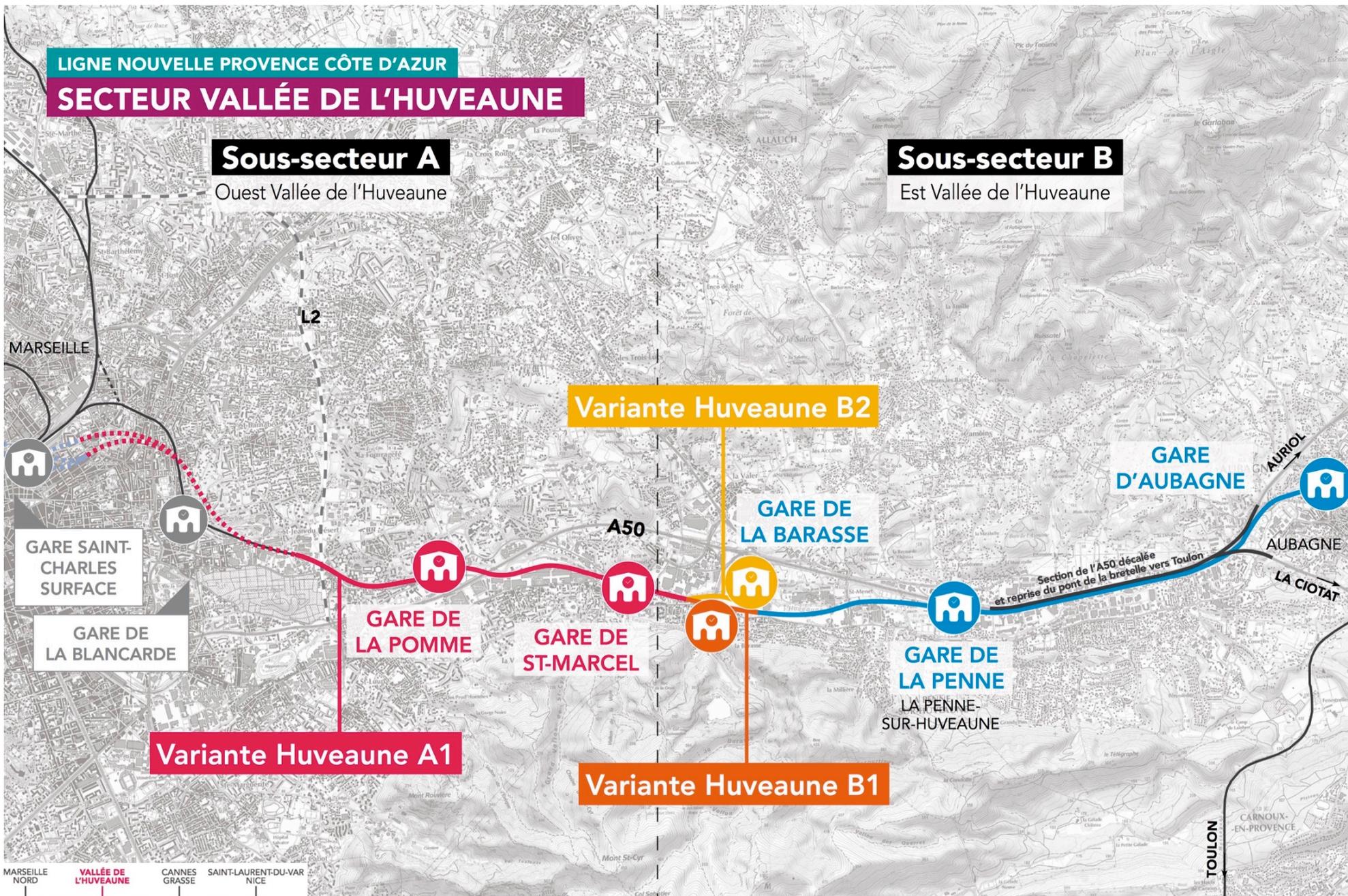
SECTEUR VALLÉE DE L'HUVEAUNE

Sous-secteur A

Ouest Vallée de l'Huveaune

Sous-secteur B

Est Vallée de l'Huveaune



- LIGNE NOUVELLE TUNNEL
- LIGNE NOUVELLE SURFACE
- LIGNE EXISTANTE
- GARE
- VIADUC
- TRACÉ DE VARIANTES MARSEILLE SAINT-CHARLES

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR VALLÉE DE L'HUVEAUNE

Sous-secteur A

Ouest Vallée de l'Huveaune

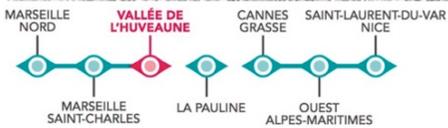
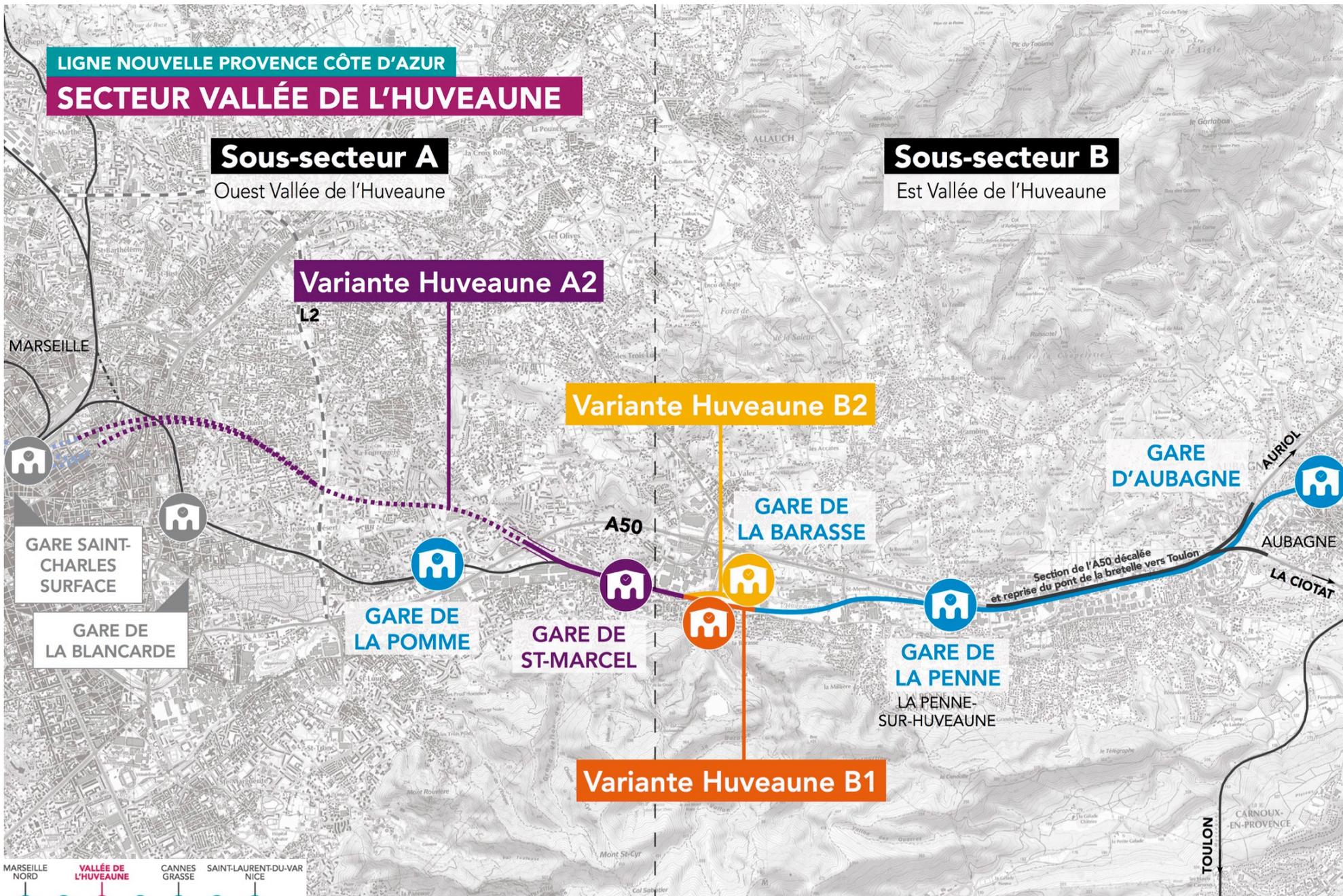
Sous-secteur B

Est Vallée de l'Huveaune

Variante Huveaune A2

Variante Huveaune B2

Variante Huveaune B1



LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

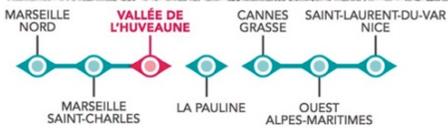
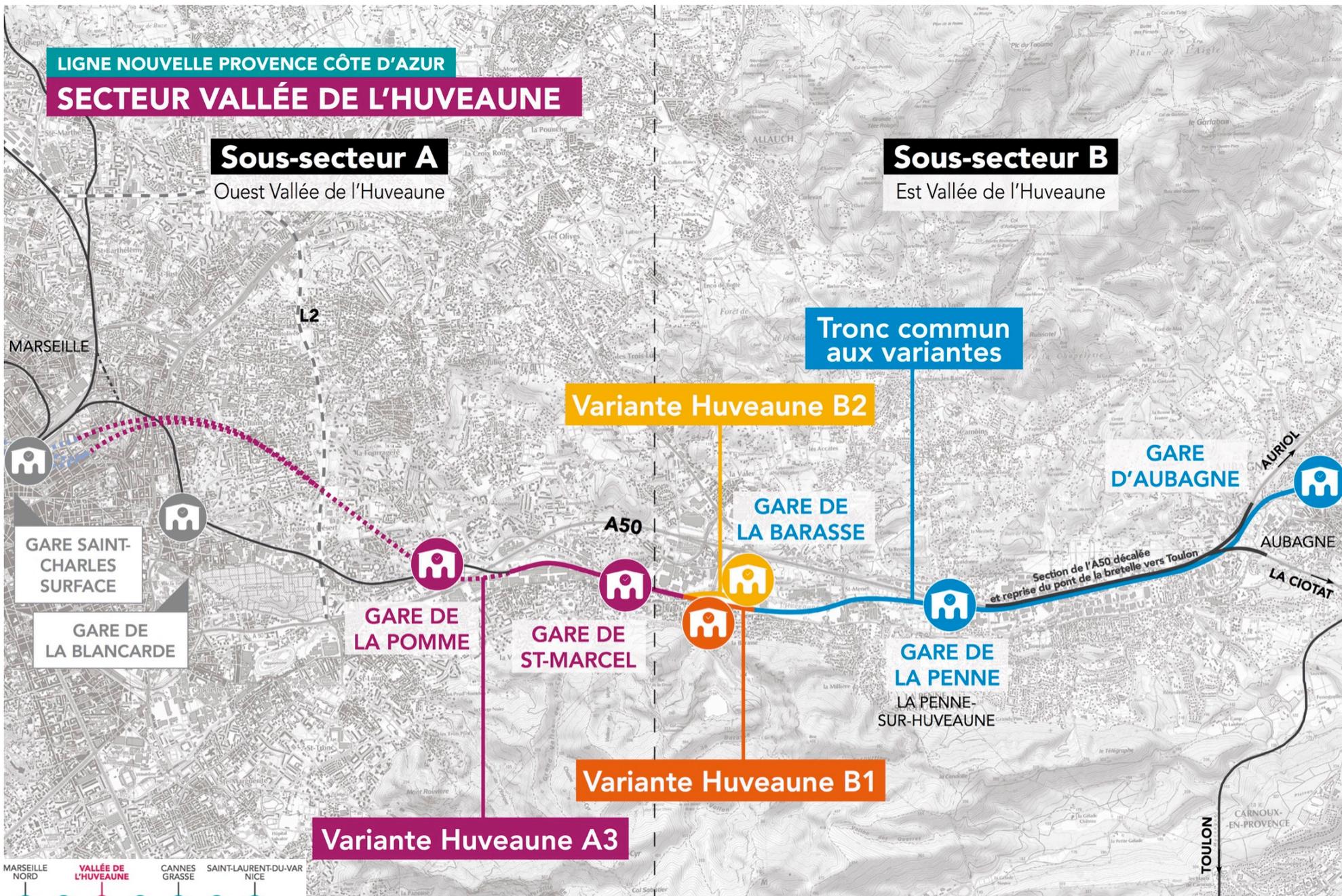
SECTEUR VALLÉE DE L'HUVEAUNE

Sous-secteur A

Ouest Vallée de l'Huveaune

Sous-secteur B

Est Vallée de l'Huveaune



LIGNE NOUVELLE TUNNEL
 LIGNE NOUVELLE SURFACE
 LIGNE EXISTANTE
 GARE
 VIADUC
 TRACÉ DE VARIANTES MARSEILLE SAINT-CHARLES

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR VALLÉE DE L'HUVEAUNE

Sous-secteur A

Ouest Vallée de l'Huveaune

Sous-secteur B

Est Vallée de l'Huveaune

Variante Huveaune A2

L2

A50

GARE DE LA BARASSE

GARE D'AUBAGNE

GARE DE LA PENNE
LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

GARE DE LA POMME

GARE DE ST-MARCEL

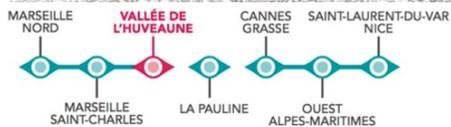
GARE SAINT-CHARLES SURFACE

GARE DE LA BLANCARDE

Variante Huveaune A1

Variante Huveaune B1

Variante Huveaune A3



LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR VALLÉE DE L'HUVEAUNE

Sous-secteur A

Ouest Vallée de l'Huveaune

Sous-secteur B

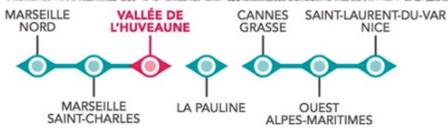
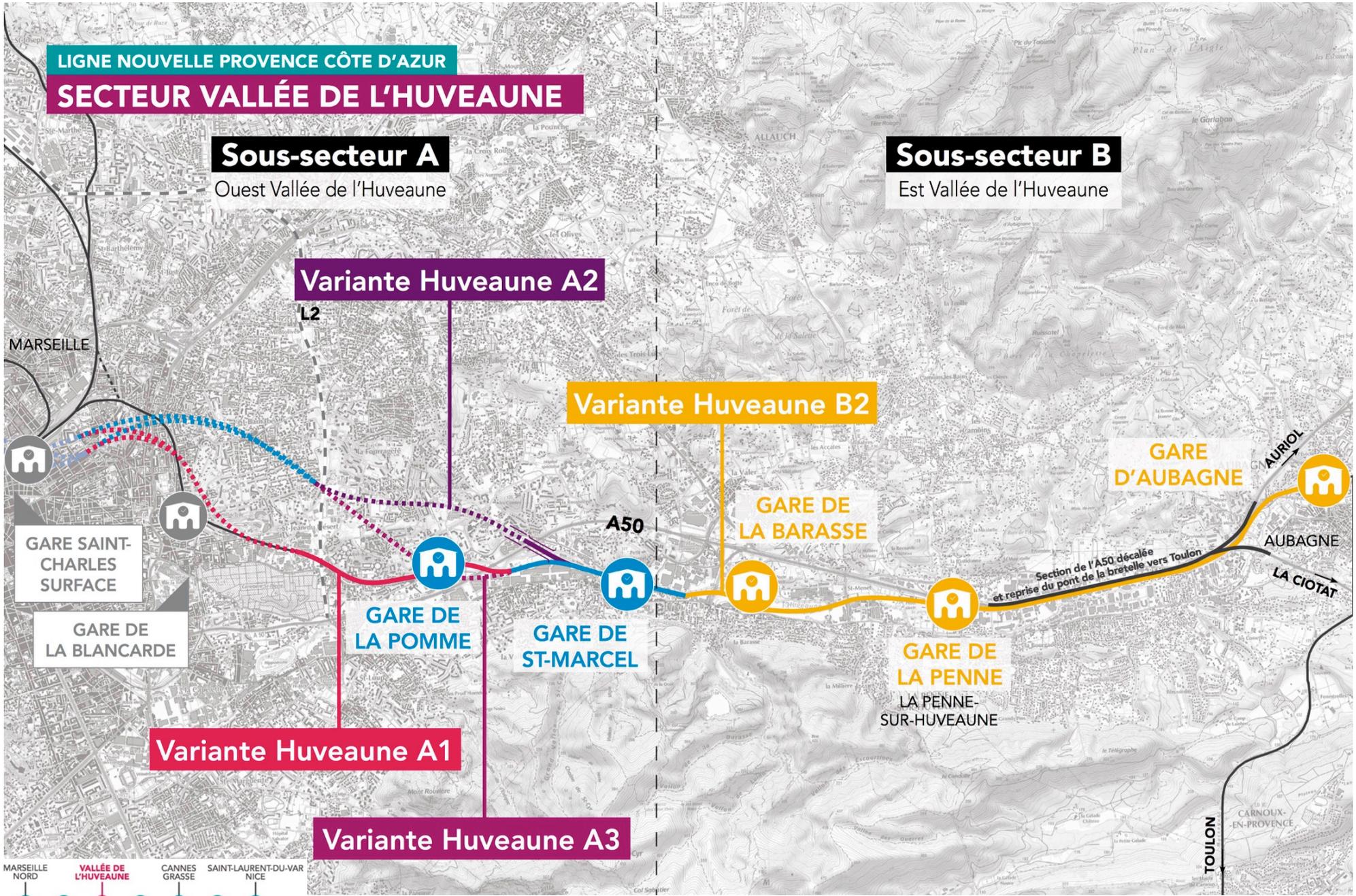
Est Vallée de l'Huveaune

Variante Huveaune A2

Variante Huveaune B2

Variante Huveaune A1

Variante Huveaune A3



LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

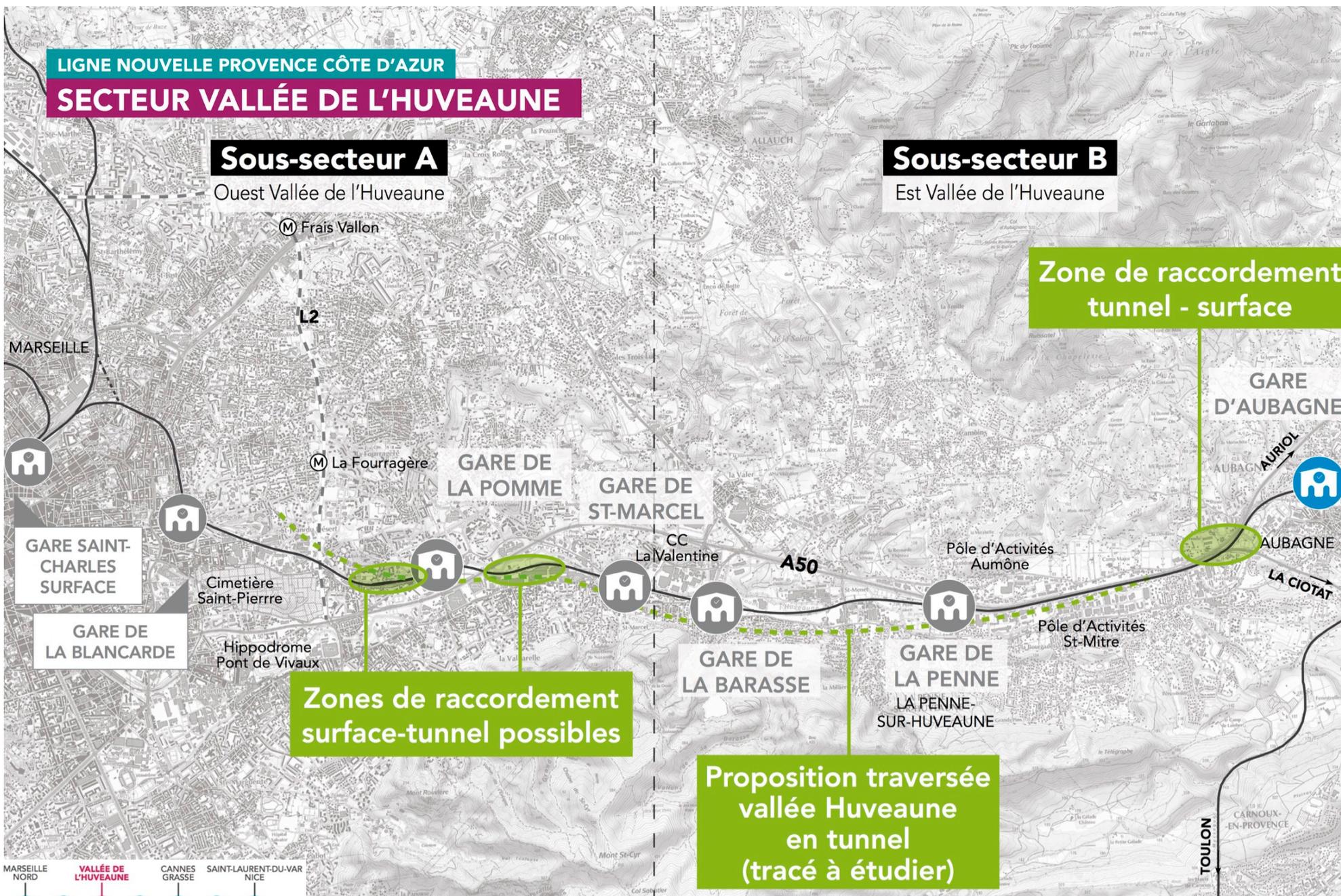
SECTEUR VALLÉE DE L'HUVEAUNE

Sous-secteur A

Ouest Vallée de l'Huveaune

Sous-secteur B

Est Vallée de l'Huveaune



LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR VALLÉE DE L'HUVEAUNE

Sous-secteur A

Ouest Vallée de l'Huveaune

Sous-secteur B

Est Vallée de l'Huveaune

Variante Huveaune A2

Zone de raccordement tunnel - surface

Tronc commun aux variantes

Variante Huveaune B2

GARE D'AUBAGNE

GARE DE LA POMME

GARE DE ST-MARCEL

GARE DE LA BARASSE

GARE SAINT-CHARLES SURFACE

GARE DE LA BLANCARDE

Cimetière Saint-Pierre

Hippodrome Pont de Vivaux

Zones de raccordement surface-tunnel possibles

Variante Huveaune A1

Variante Huveaune B1

Proposition traversée vallée Huveaune en tunnel (tracé à étudier)

Variante Huveaune A3

Pôle d'Activités Aumône

Section de l'A50 décalée et reprise du pont de la bretelle vers Toulon

Pôle d'Activités St-Mitre

GARE DE LA PENNE LA PENNE-SUR-HUVEAUNE



ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DES VARIANTES

SECTEUR VALLÉE DE L'HUVEAUNE - SORTIE EST TUNNEL DE MARSEILLE

	Insertion sur le territoire	Fonctionnalités et services	Coût
Variante A1	<p>4 km de 4^{ème} voie supplémentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> → impacts urbains importants → Amélioration des problématiques de nuisance sonores 	<p>Souplesse de gestion des itinéraires de trains</p>	<p>1 020 M€</p>
Variante A2	<ul style="list-style-type: none"> • Impact fort au niveau des têtes de tunnel en secteur résidentiel et Master Park • Viaduc sur l'Huveaune 	<p>Souplesse d'exploitation moindre que la variante A1</p>	<p>1 150 M€</p>
Variante A3	<p>Impact sur une zone réduite de localisation d'entreprises à Saint Marcel</p>		<p>1 190 M€</p>

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DES VARIANTES

SECTEUR VALLÉE DE L'HUVEAUNE - GARE DE LA BARASSE

	Insertion sur le territoire	Fonctionnalités et services	Coût
Variante B1	<ul style="list-style-type: none"> Gare déplacée pouvant s'aménager sur ses deux faces Quartier et réseau viaire à restructurer Aménagement du site difficilement envisageable avant le projet → « gel du foncier » en attendant 	<ul style="list-style-type: none"> Vitesse des trains homogène dans la traversée de la vallée (140 km/h) → légers gains de temps de parcours (30" à 1 min) Plus de souplesse dans la gestion des itinéraires des trains 	Pas de coût supplémentaire aux variantes A
Variante B2	<ul style="list-style-type: none"> Gare peu évolutive par rapport à l'actuelle : reste monoface Site aménageable avant le projet LNPCA 	<ul style="list-style-type: none"> Impacts forts sur les circulations ferroviaires pendant le chantier (aménagement sur place) 	+ 25 M€

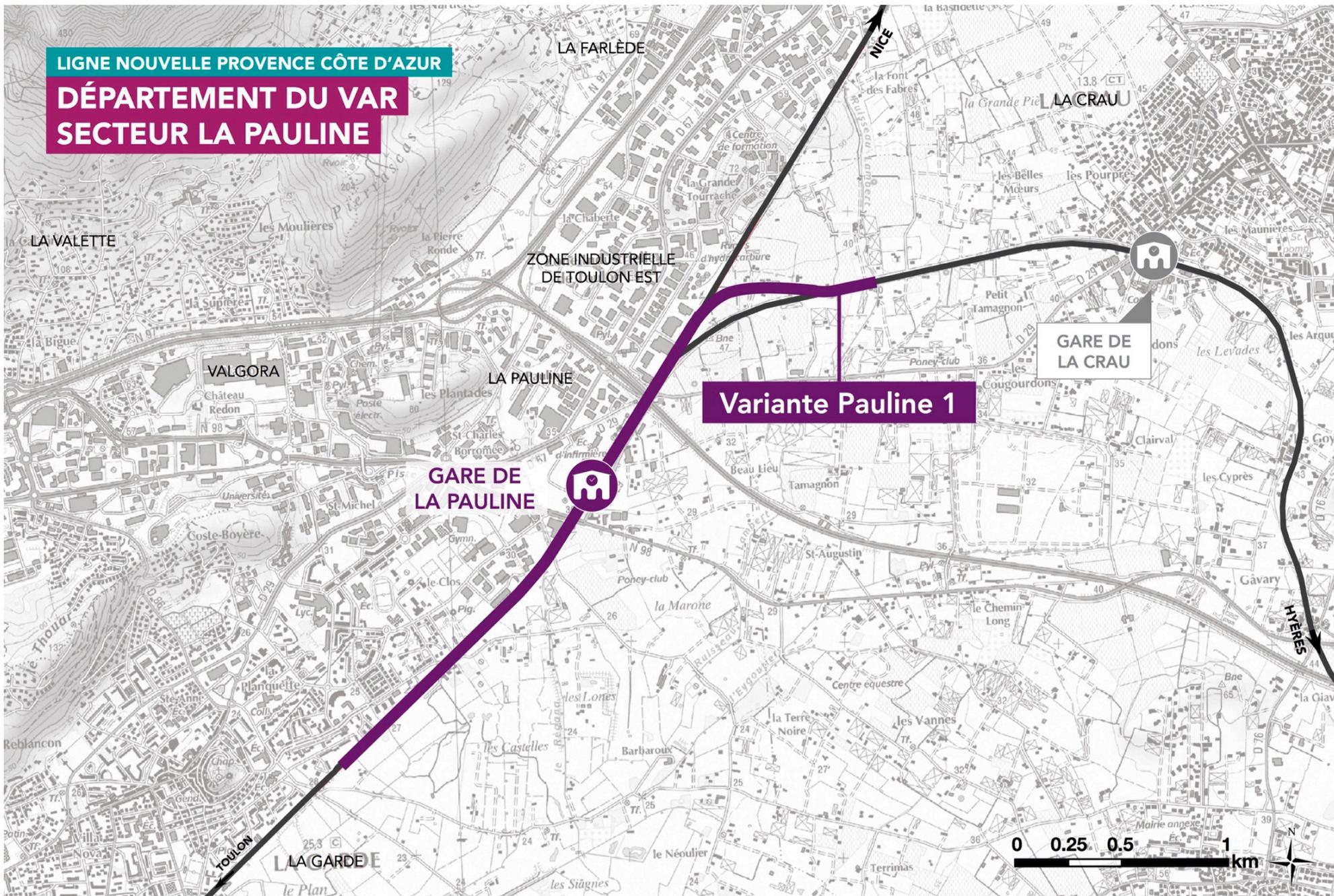
ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DES VARIANTES

SECTEUR VALLÉE DE L'HUVEAUNE

	Insertion sur le territoire	Fonctionnalités et services	Coût
Variante tunnel continu dans la vallée de l'Huveaune	<ul style="list-style-type: none">Moindre impact en surface du fait de l'absence de construction de 4^{ème} voie<ul style="list-style-type: none">sauf en entrée d'AubagneTravaux de réagencement des 3 voies existantes à prévoirDeux têtes de tunnel dans la vallée comme dans les variantes APas de besoin de décalage de l'A50, mais nécessité de reconstruction de la bretelle de l'A50 vers ToulonDes volumes de déblais excavés supplémentaires à évacuer en phase travaux	<ul style="list-style-type: none">Moindre souplesse d'exploitation en situation courante (itinéraires de surface et souterrain non équivalents)	650 à 800 M€ de plus que dans les variantes A1, A2, A3

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

DÉPARTEMENT DU VAR
SECTEUR LA PAULINE



— — LIGNE NOUVELLE TUNNEL

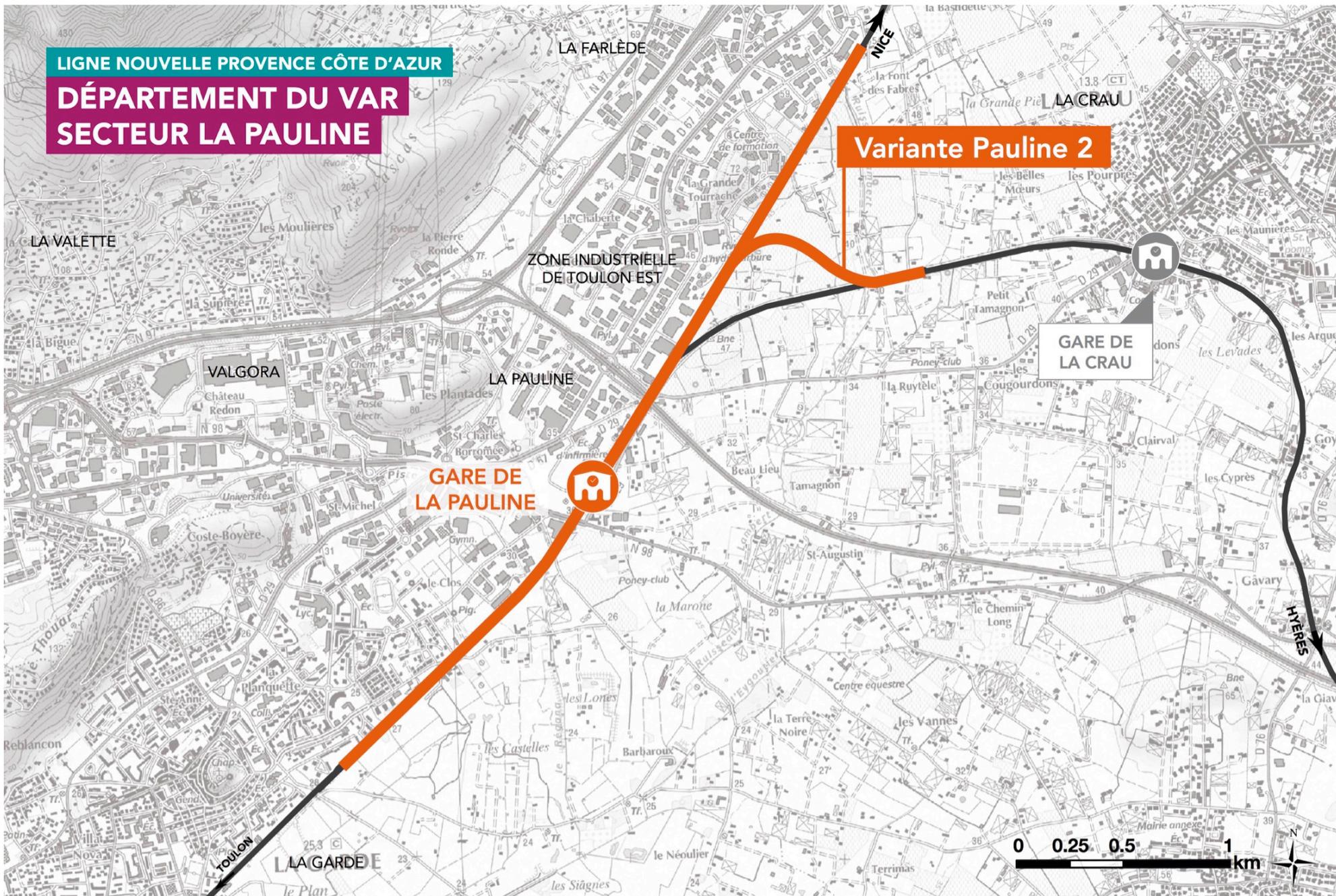
— LIGNE NOUVELLE SURFACE

— LIGNE EXISTANTE



LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

DÉPARTEMENT DU VAR
SECTEUR LA PAULINE



— — LIGNE NOUVELLE TUNNEL

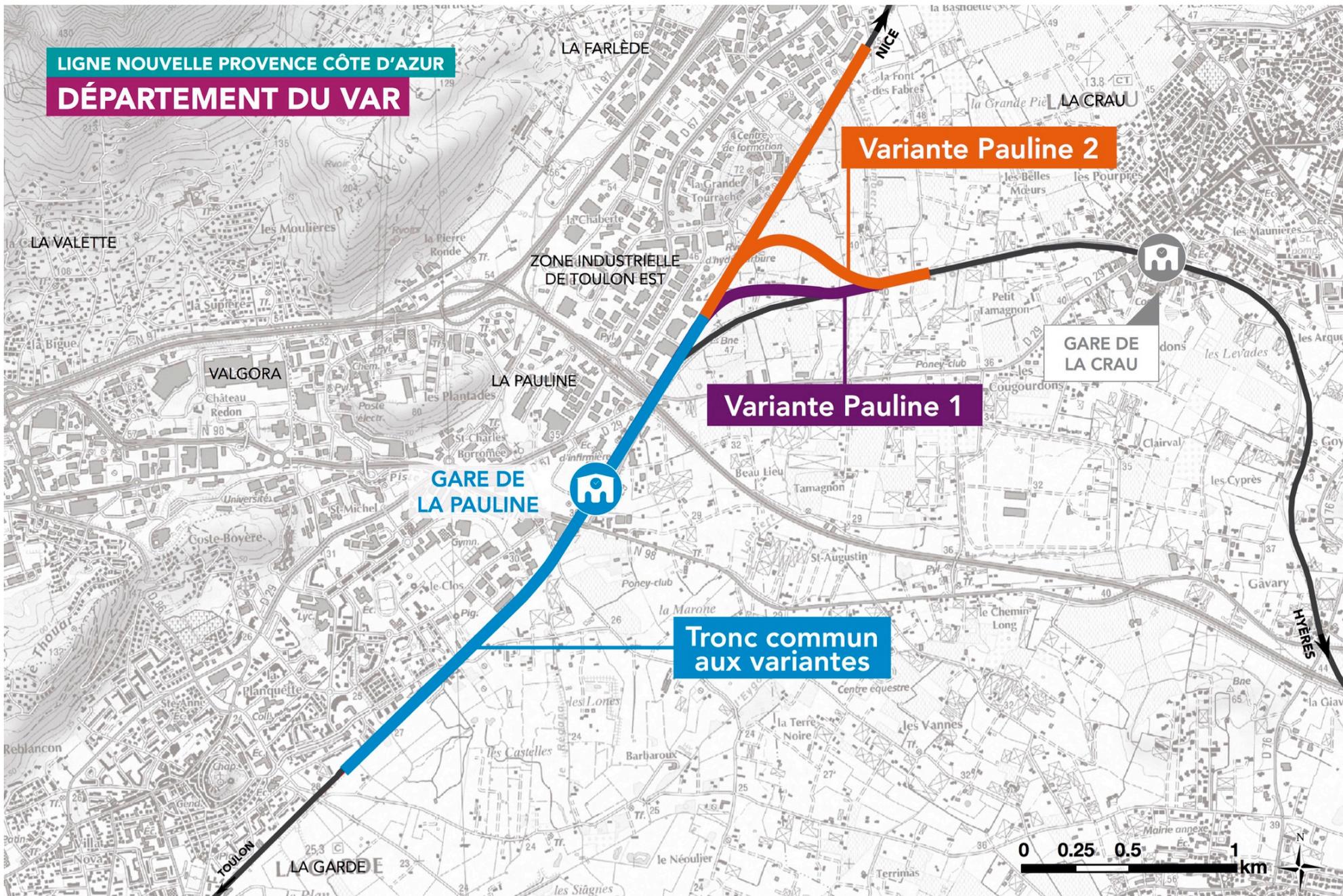
— LIGNE NOUVELLE SURFACE

— LIGNE EXISTANTE



LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

DÉPARTEMENT DU VAR



— — LIGNE NOUVELLE TUNNEL

— LIGNE NOUVELLE SURFACE

— LIGNE EXISTANTE



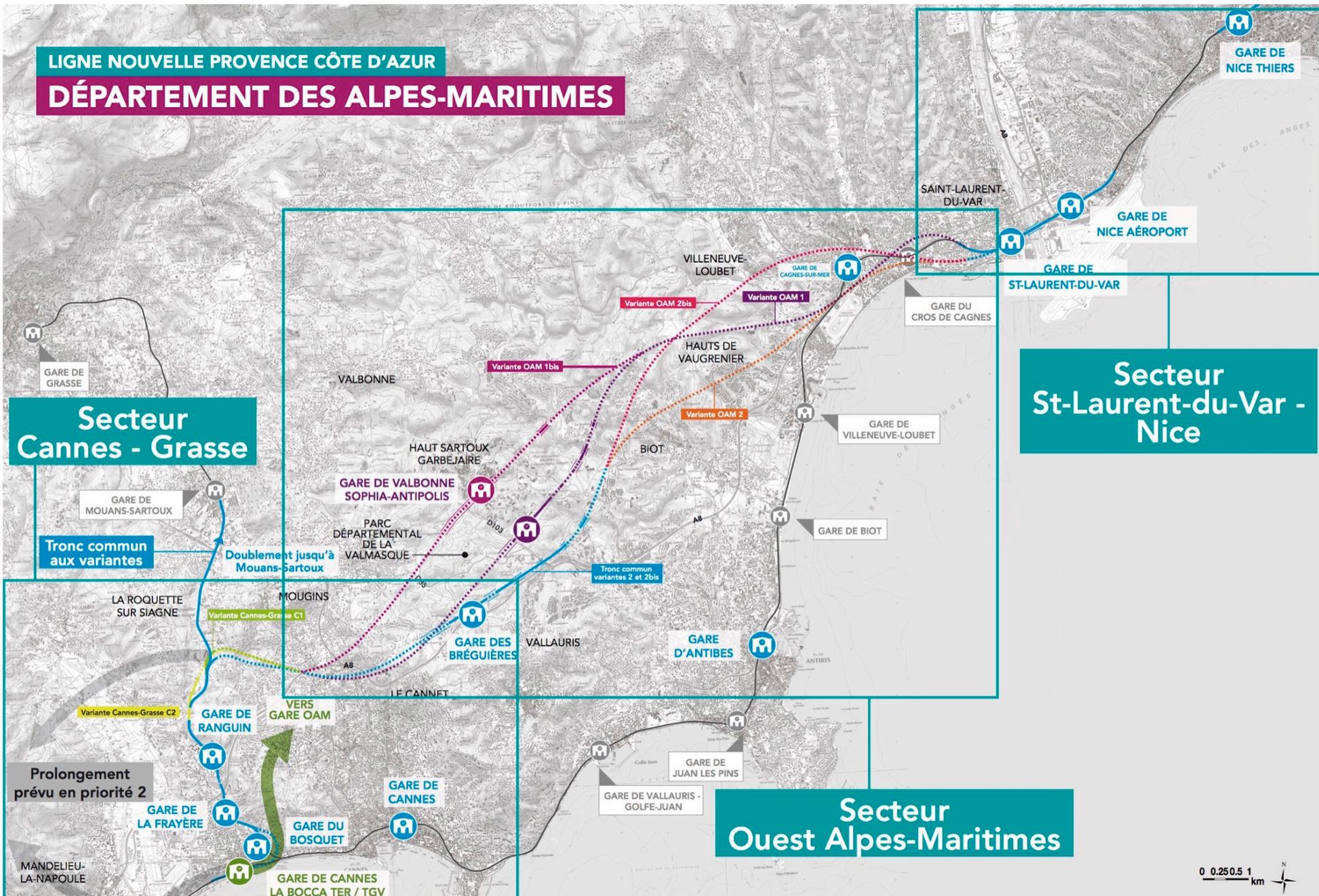
ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DES VARIANTES

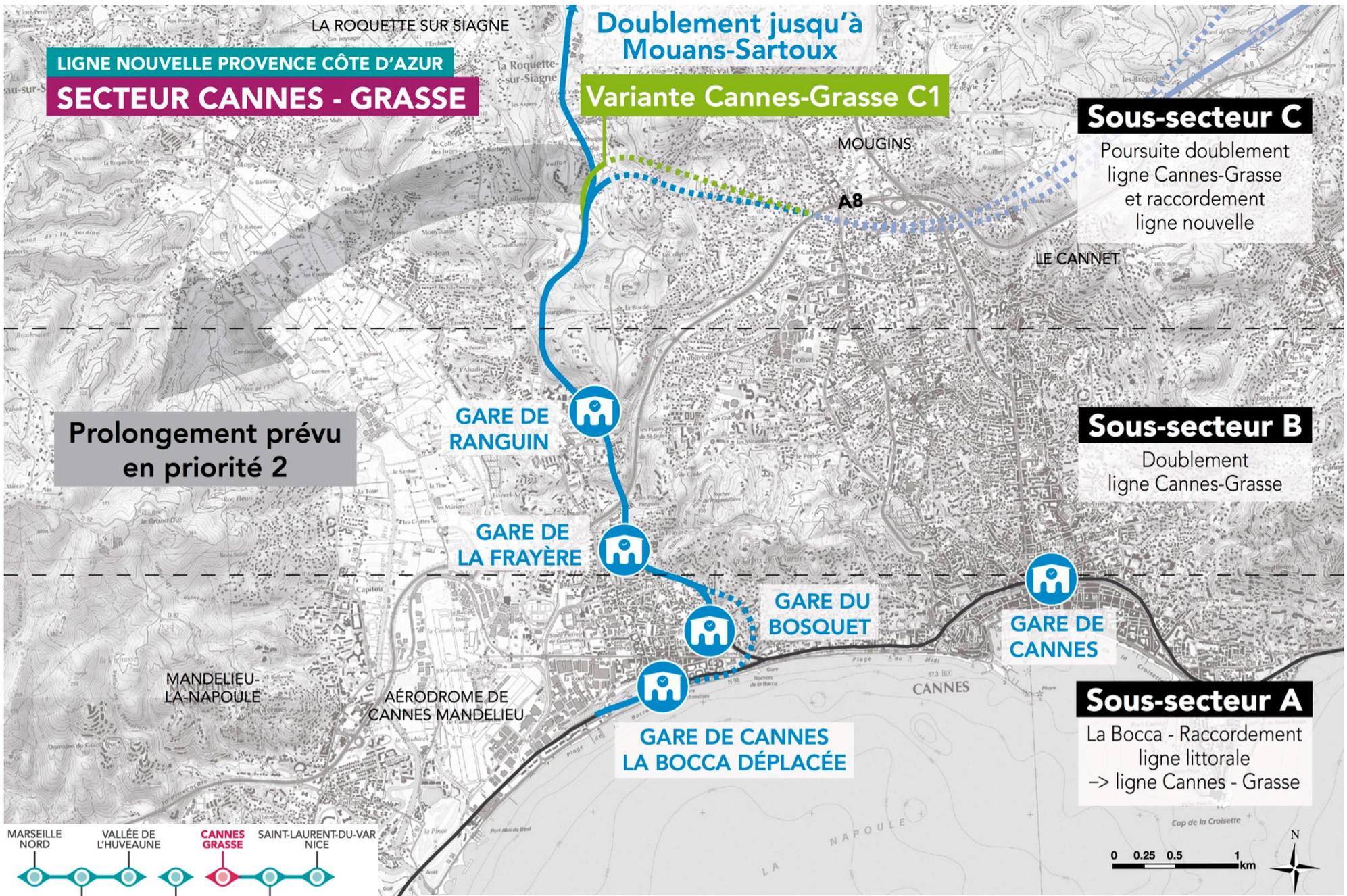
SECTEUR LA PAULINE

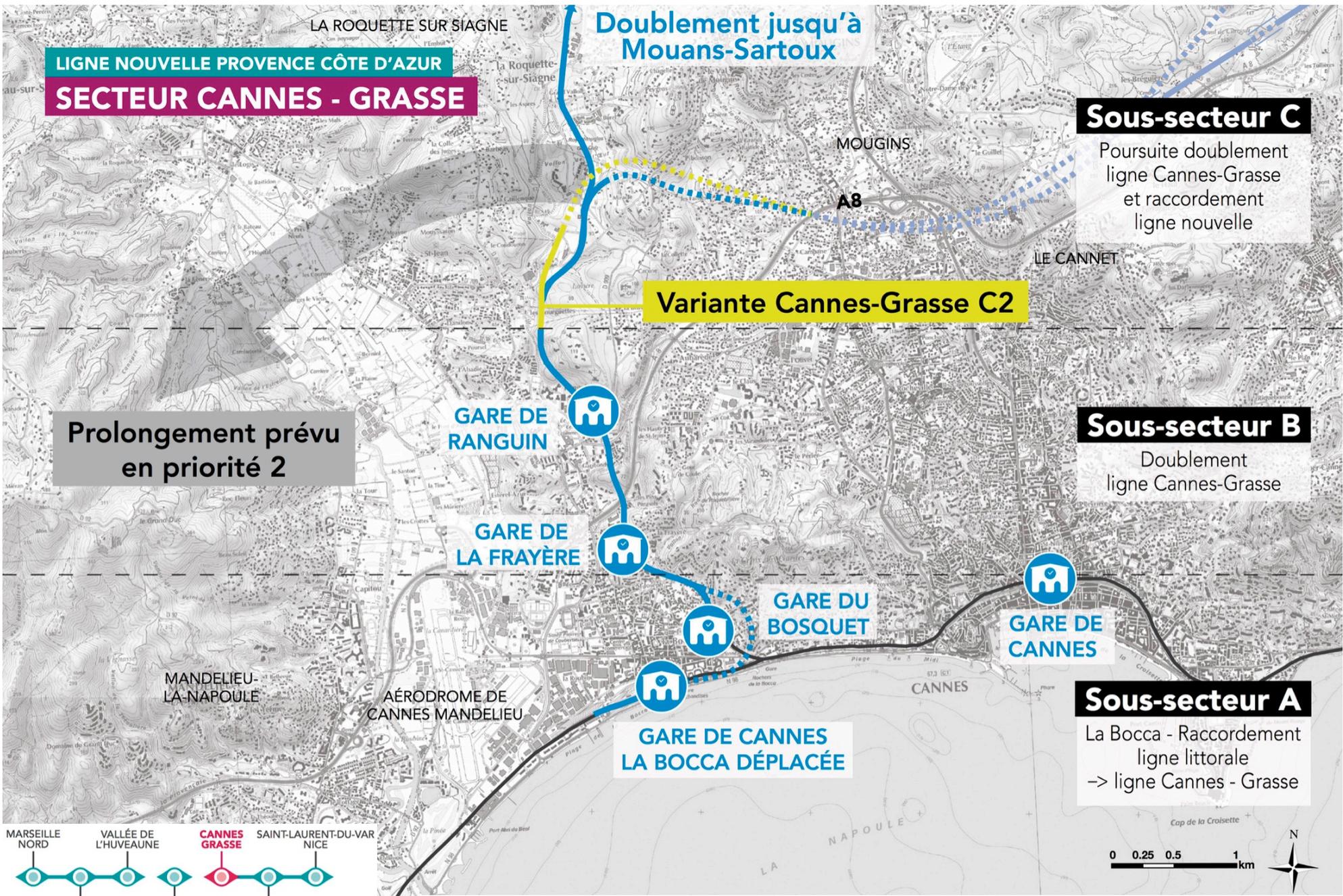
	Insertion sur le territoire	Fonctionnalités et services	Coût
Variante 1	<ul style="list-style-type: none">• Quelques maisons individuelles impactées	Equivalentes	320 M€
Variante 2	<ul style="list-style-type: none">• Evite le bâti• Consommation d'espaces agricoles		400 M€

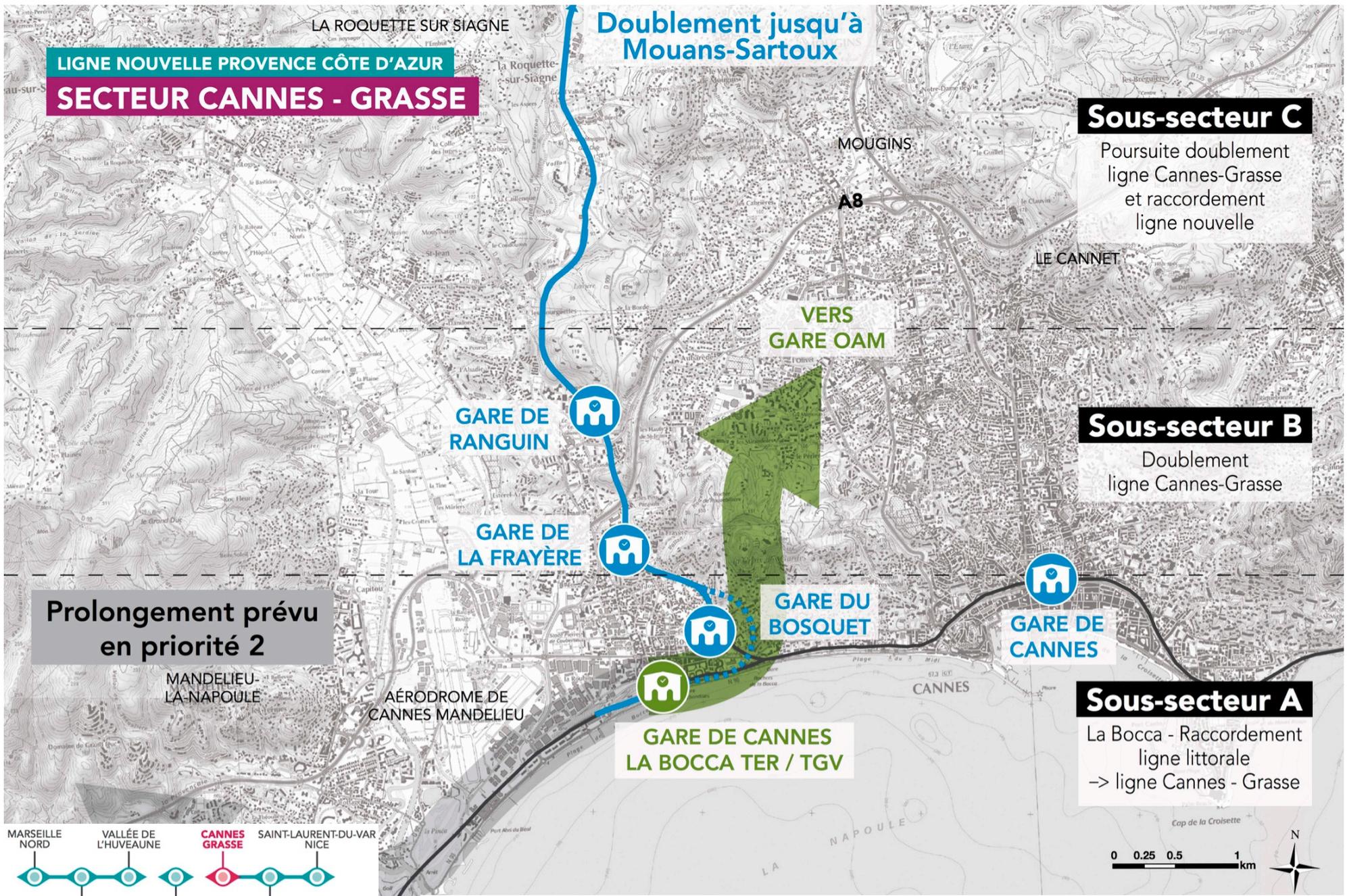
LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

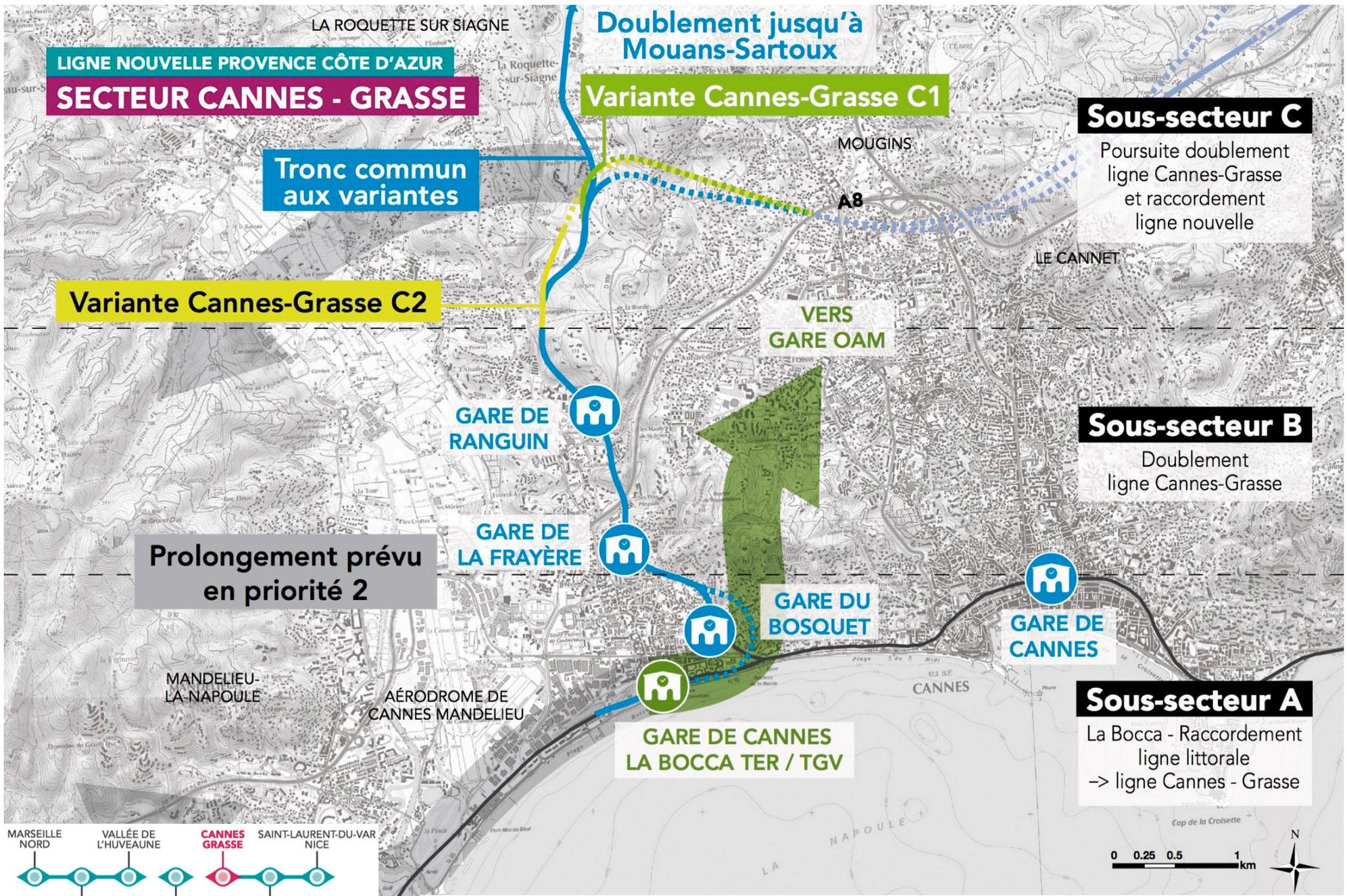
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES











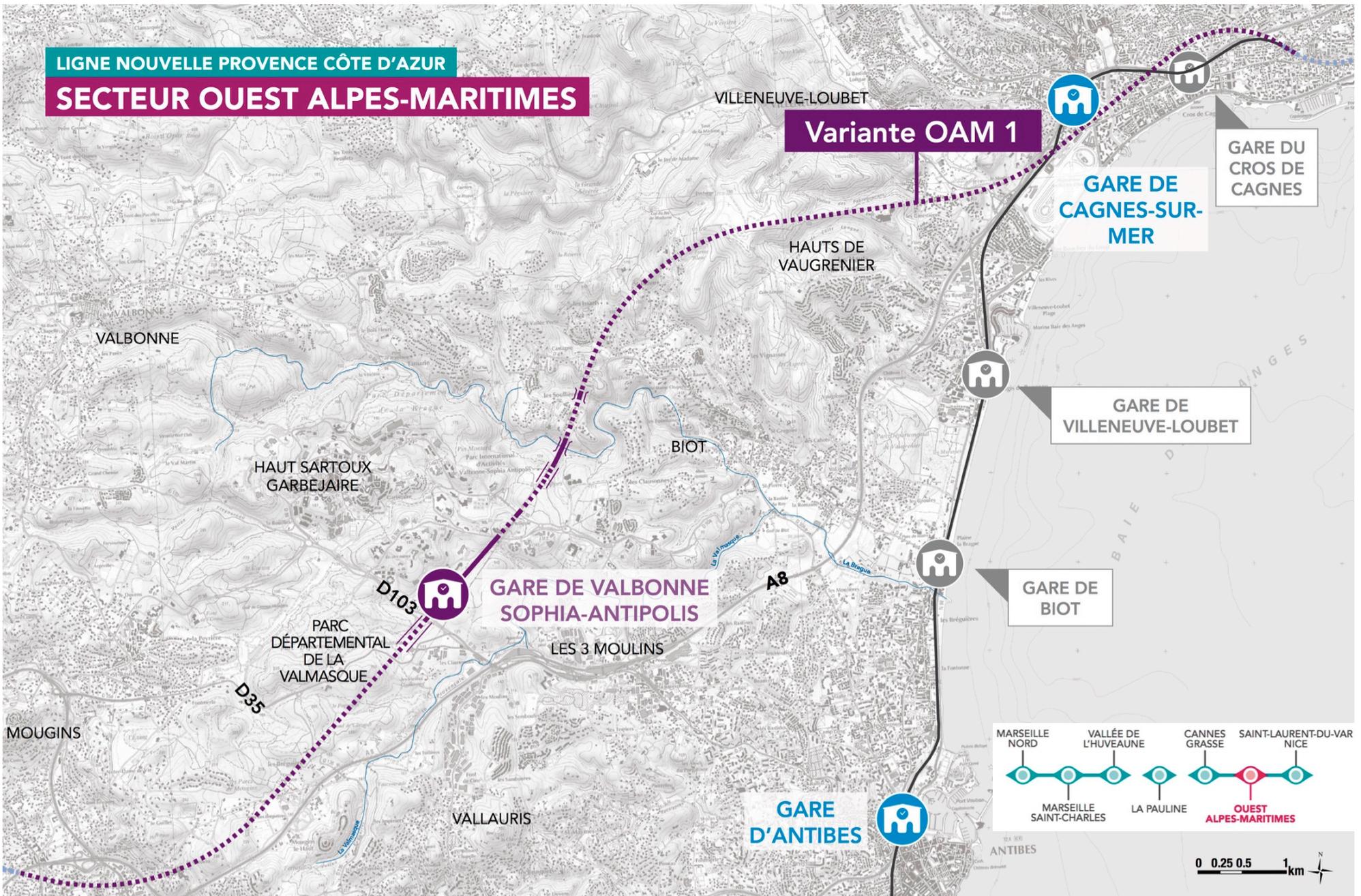
ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DES VARIANTES

SECTEUR CANNES - GRASSE

	Insertion sur le territoire	Fonctionnalités et services	Coût
Variante C1	<ul style="list-style-type: none">• Enjeux principaux communs aux 2 variantes : impacts bâti, travaux, ...• Impact sur la résidence du golf de Mougins	Comparables	1 200 M€
Variante C2	<ul style="list-style-type: none">• Enjeux principaux communs aux 2 variantes : impacts bâti, travaux, ...• Impact sur site du CAAT : entreprise de commercialisation de voitures		1 230 M€

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR OUEST ALPES-MARITIMES



Variante OAM 1

GARE DE CAGNES-SUR-MER

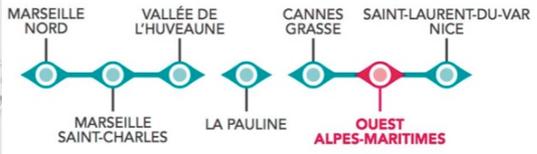
GARE DU CROS DE CAGNES

GARE DE VILLENEUVE-LOUBET

GARE DE VALBONNE SOPHIA-ANTIPOLIS

GARE DE BIOT

GARE D'ANTIBES



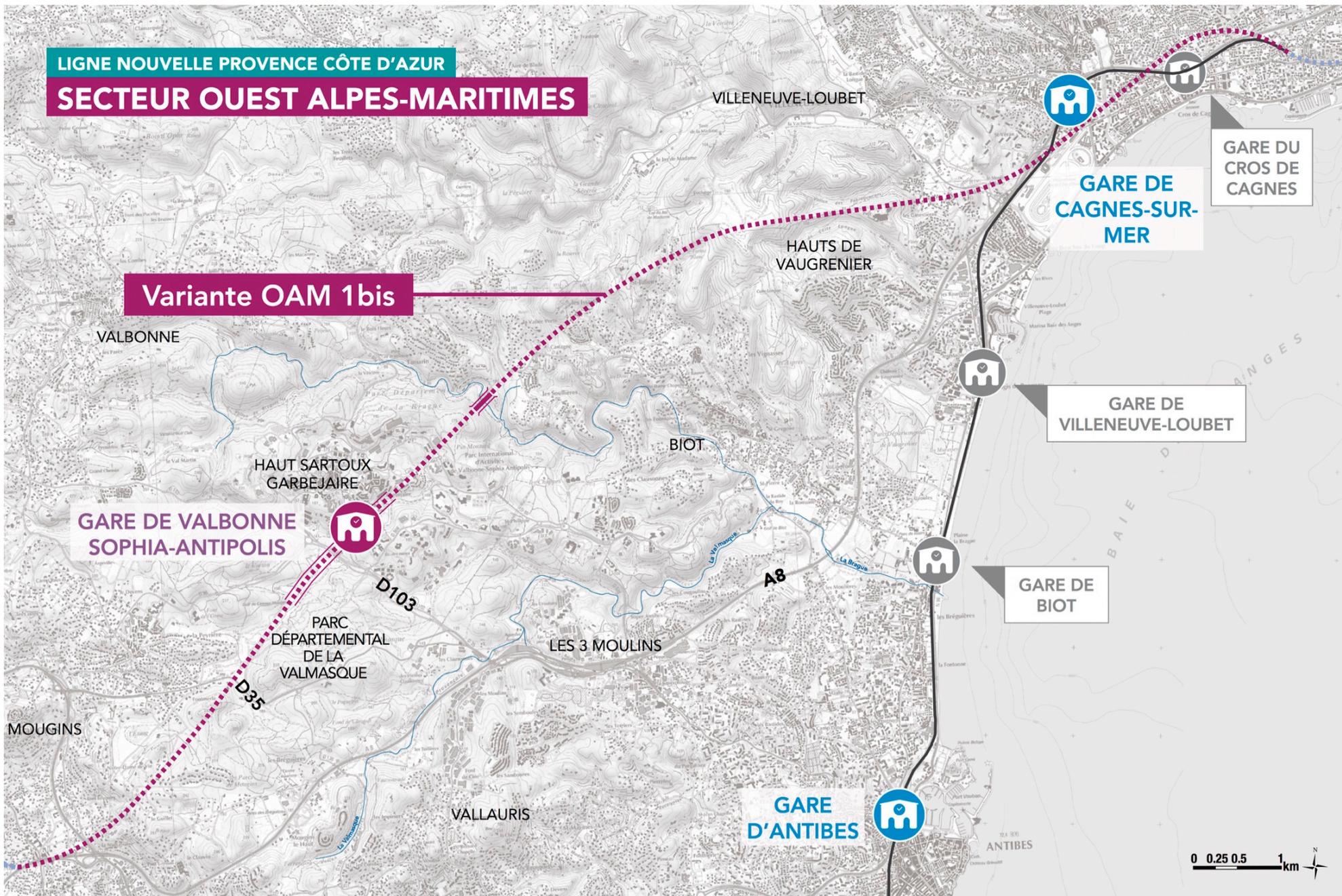
- LIGNE EXISTANTE
- - - LIGNE NOUVELLE TUNNEL
- LIGNE NOUVELLE SURFACE
- ▨ TRANCHÉE COUVERTE
- ≡ VIADUC
- Ⓜ GARE
- TRACÉ DE VARIANTES CANNES - GRASSE ET ST-LAURENT DU VAR - NICE



LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR OUEST ALPES-MARITIMES

Variante OAM 1bis



— LIGNE EXISTANTE

— LIGNE NOUVELLE TUNNEL

— LIGNE NOUVELLE SURFACE

▬▬▬ TRANCHÉE COUVERTE

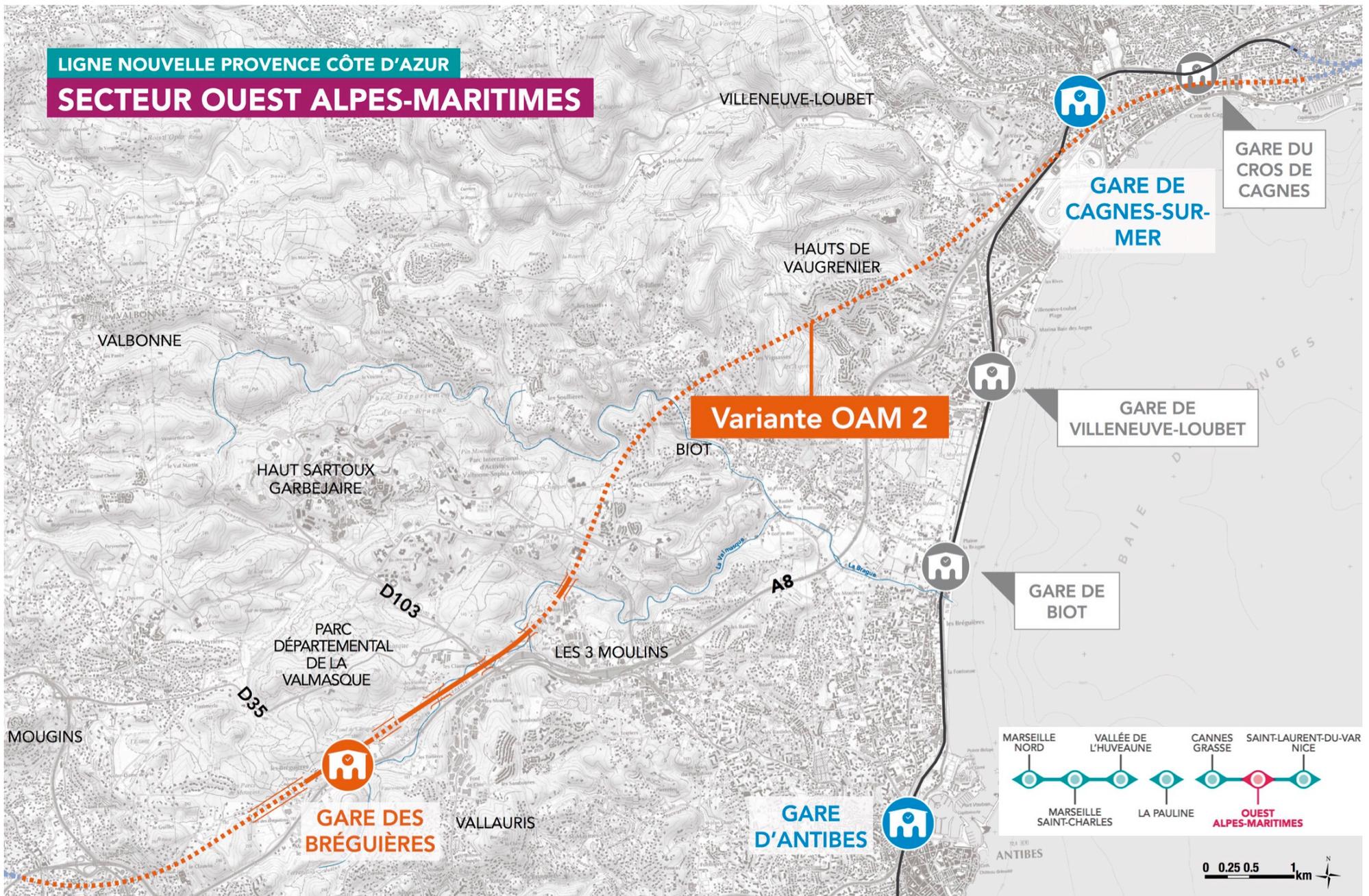
≡ VIADUC

Ⓜ GARE

— TRACÉ DE VARIANTES CANNES - GRASSE ET ST-LAURENT DU VAR - NICE

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR OUEST ALPES-MARITIMES

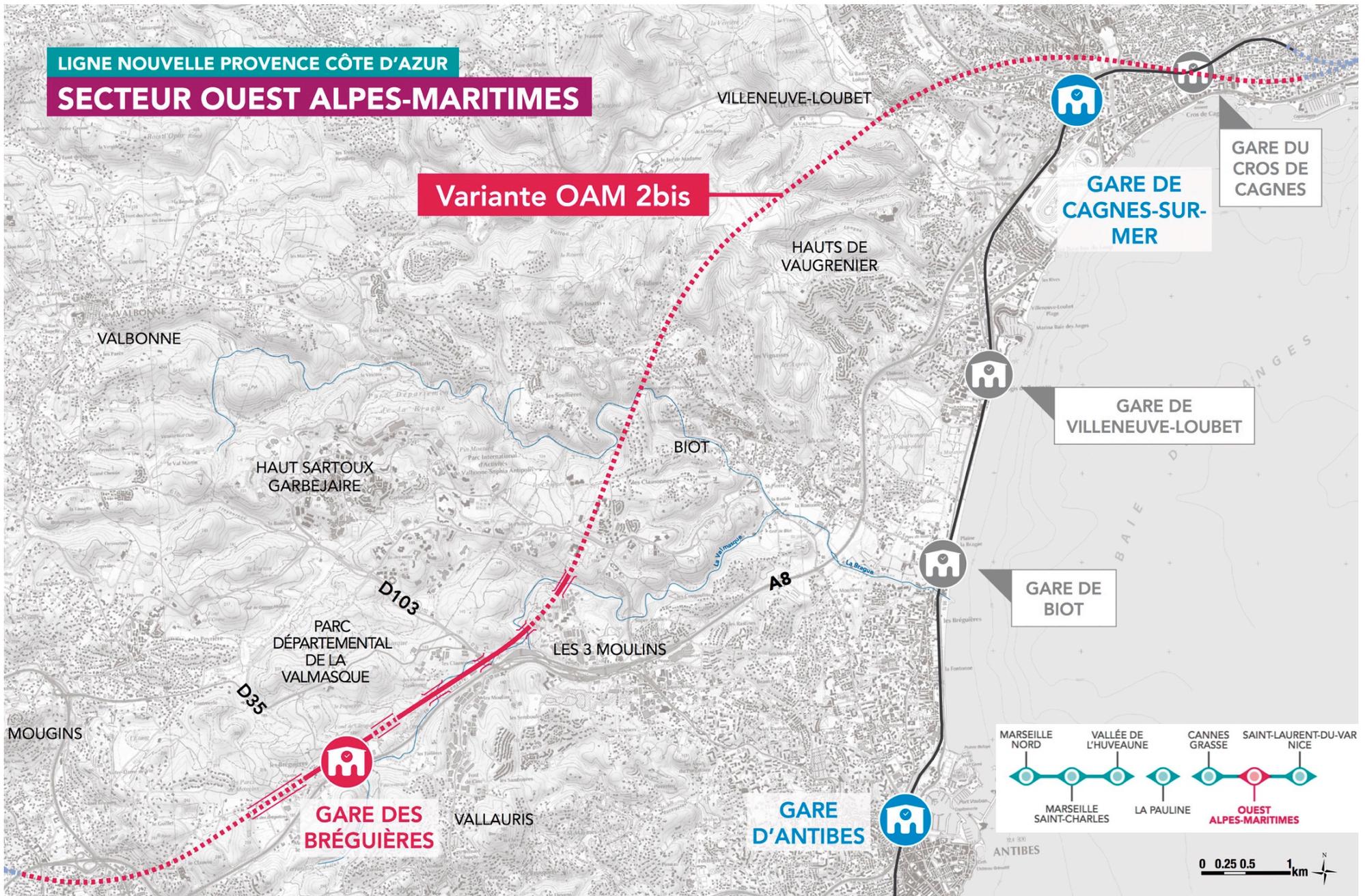


- LIGNE EXISTANTE
- LIGNE NOUVELLE TUNNEL
- LIGNE NOUVELLE SURFACE
- ▬▬▬ TRANCÉE COUVERTE
- ≡ VIADUC
- Ⓜ GARE
- — — TRACÉ DE VARIANTES CANNES - GRASSE ET ST-LAURENT DU VAR - NICE

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR OUEST ALPES-MARITIMES

Variante OAM 2bis



— LIGNE EXISTANTE

— LIGNE NOUVELLE TUNNEL

— LIGNE NOUVELLE SURFACE

— TRANCHÉE COUVERTE

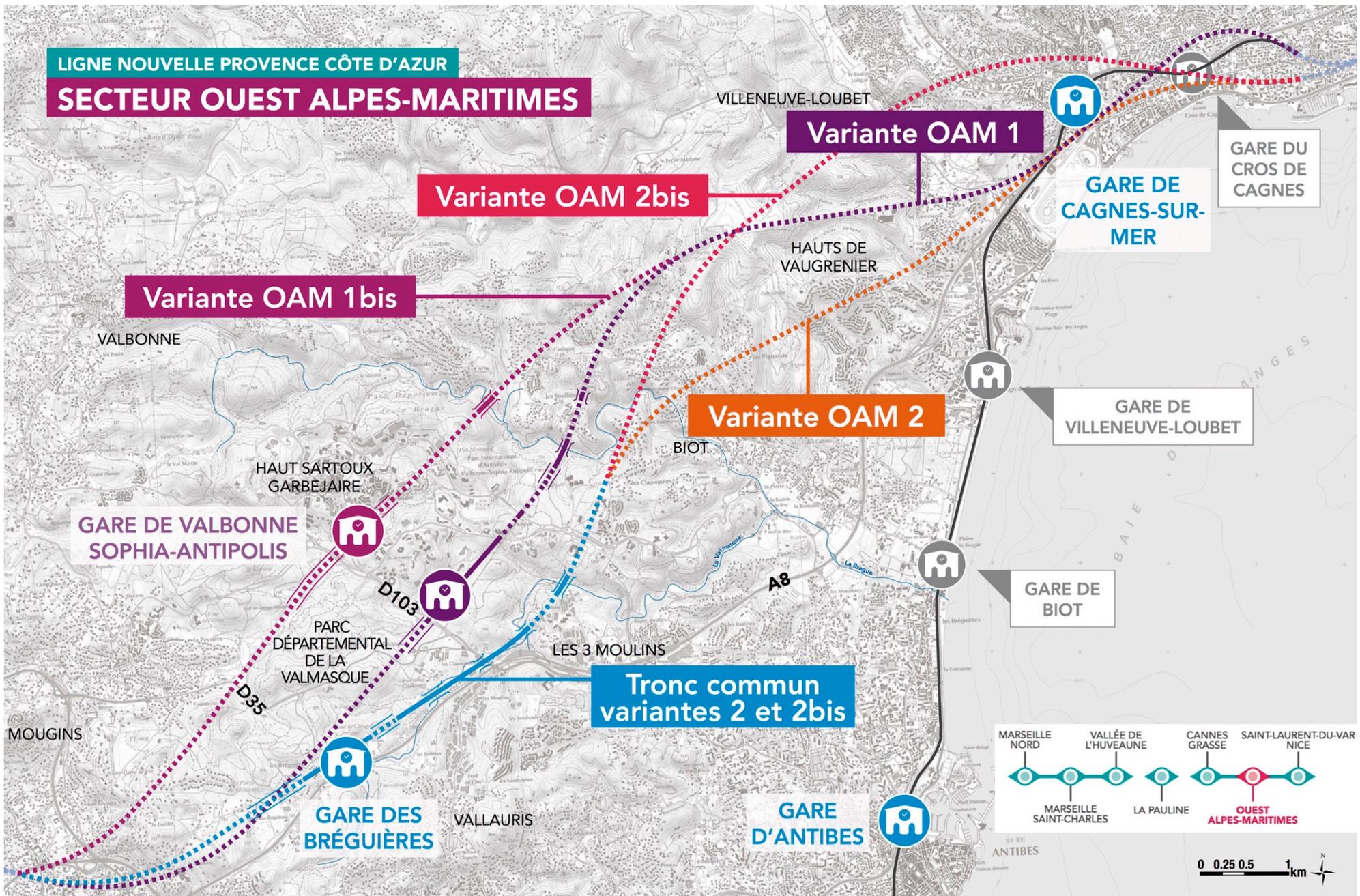
— VIADUC

— GARE

— TRACÉ DE VARIANTES CANNES - GRASSE ET ST-LAURENT DU VAR - NICE

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR OUEST ALPES-MARITIMES



- LIGNE EXISTANTE
- LIGNE NOUVELLE TUNNEL
- LIGNE NOUVELLE SURFACE
- ▬▬▬ TRANCÉE COUVERTE
- ≡ VIADUC
- Ⓜ GARE
- TRACÉ DE VARIANTES CANNES - GRASSE ET ST-LAURENT DU VAR - NICE

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR - COMITÉ DE PILOTAGE DU 20 SEPTEMBRE 2016



ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DES VARIANTES

SECTEUR OUEST ALPES-MARITIMES

	Insertion sur le territoire	Fonctionnalités et services	Coût
Variante OAM1 (Fugueiret)	<ul style="list-style-type: none"> Proximité de Sophia, contiguïté avec le projet de cité du savoir Courte section en viaduc - quelques maisons impactées sur Biot Incidences sur le vallon du Fugueiret Préservation du parc de la Valmasque 	Cohérence avec le projet de bus-tram de la CASA	1 900 M€
Variante OAM1bis (Bouillides TER)	<ul style="list-style-type: none"> Plus proche du site plus densément habité de Haut-Sartoux / Garbejaire Minimise les impacts sur la commune de Biot Gare plus profonde que dans le cas OAM1 	Opportunité de pôle d'échange multimodal appuyé sur la gare routière	
Variante OAM2 (Bréguières tracé Sud)	<ul style="list-style-type: none"> Position plus centrale dans l'Ouest 06 Incidences urbaines sur Mougins et Vallauris Incidences parc Valmasque, aqueduc romain 	Desserte TC à adapter, pour potentiellement relier Cannes, Grasse, Sophia et Antibes	1 750 M€
Variante OAM2bis (Bréguières tracé Nord)	<ul style="list-style-type: none"> Position plus centrale dans l'Ouest 06 Incidences urbaines sur Mougins et Vallauris Incidences parc Valmasque, aqueduc romain Traversée d'aquifères Insertion tunnelier délicate : passage sous centre ville de Cagnes/Mer et non à proximité hippodrome et A8 		1 850 M€

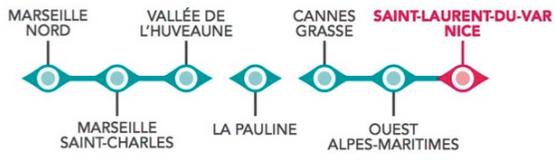
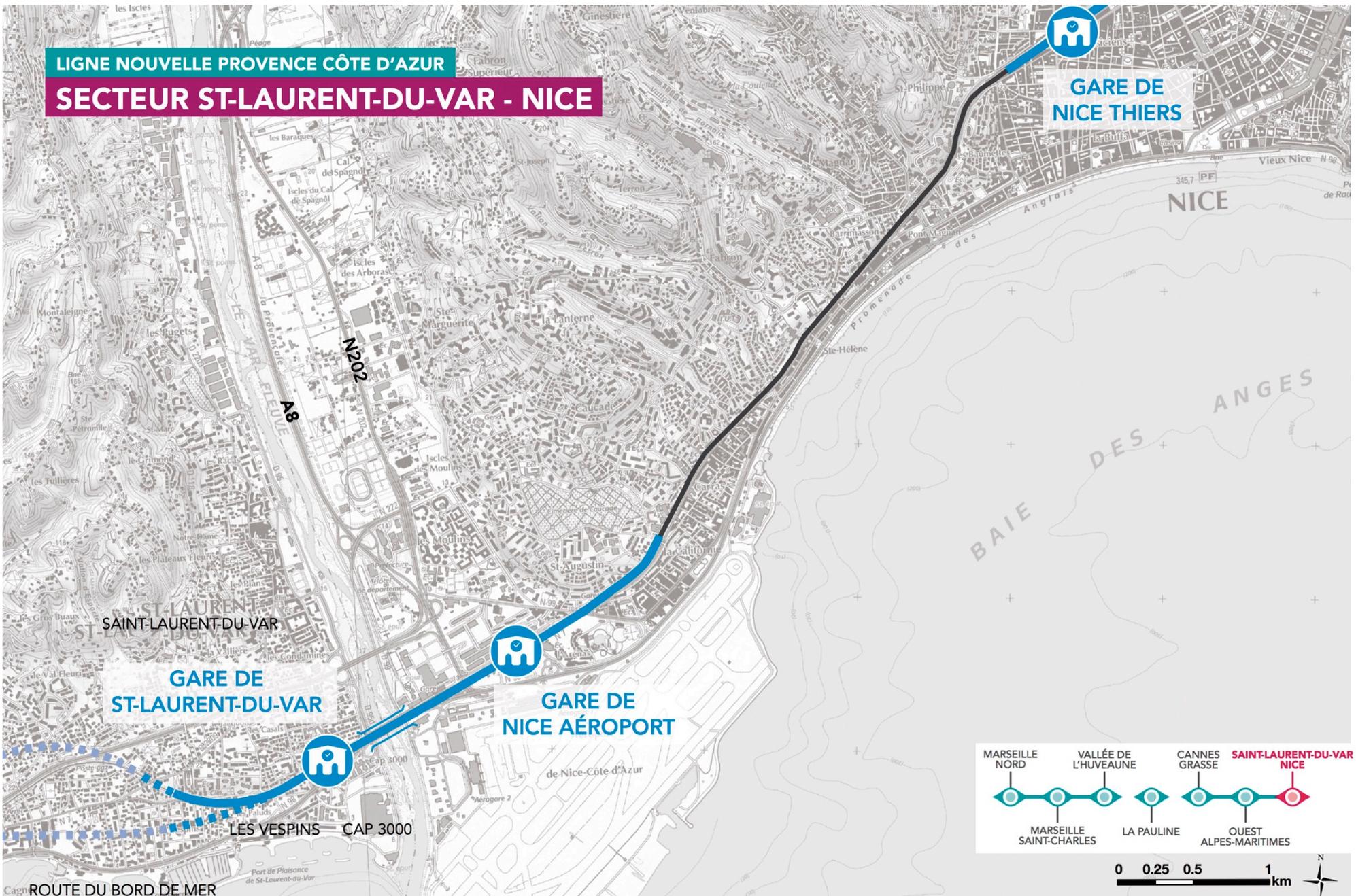
ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DES VARIANTES

SECTEUR OUEST ALPES-MARITIMES

	Insertion sur le territoire	Fonctionnalités et services	Coût
Variante de gare nouvelle à Cannes la Bocca	<ul style="list-style-type: none">Point d'appui pour le développement du quartier de la Bocca où un important projet de requalification est prévuTrès fort impact foncier, probablement au-delà des emprises ferroviaires sur des activités économiques et les territoires situés à l'Ouest de la Siagne	<ul style="list-style-type: none">Potentiellement, modification importante des services ferroviaires envisagés, tant TER que longue distance : en particulier, question de la desserte TGV à la Bocca et/ ou à OAM aux différents horizonsInfrastructure et équipements nécessaires au fonctionnement du système ferroviaire azuréen à reconstituer sur place ou relocaliser	<p>Surcoût de plusieurs centaines de M€</p> <p>A préciser par des études ultérieures portant sur l'ensemble priorités 1 et 2</p>

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

SECTEUR ST-LAURENT-DU-VAR - NICE



- LIGNE NOUVELLE TUNNEL
- LIGNE NOUVELLE SURFACE
- LIGNE EXISTANTE
- GARE
- VIADUC
- TRACÉ DE VARIANTES VILLENEUVE-LOUBET CAGNES SUR MER

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR - COMITÉ DE PILOTAGE DU 20 SEPTEMBRE 2016

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DES VARIANTES

SECTEUR ST-LAURENT DU VAR - NICE

Saint Laurent du Var :

- + Un passage des voies nouvelles sous le fleuve Var n'est pas envisageable
 - Forte difficulté technico-environnementale d'un passage sous le fleuve Var
 - Complexité de réalisation et d'exploitation d'une gare NAE enterrée en secteur inondable
 - Nécessité de se raccorder en surface à la gare de Nice –Ville entraînant des raccordements – sorties de trémies - en surface dans le secteur de la tranchée Mathis
- **passage des voies nouvelles au-dessus du Var**

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DES VARIANTES

SECTEUR ST-LAURENT DU VAR - NICE

Saint Laurent du Var

- + Plusieurs options identifiées compatibles avec un aménagement du quartier de la gare de Saint Laurent du Var
 - Décaler les voies ferroviaires vers le Sud, pouvant nécessiter le remplacement de l'ouvrage routier de la M6007 par un ouvrage ferroviaire
 - Relèvement de la voie existante ou son enfouissement avec dans les deux cas un déplacement de la gare de Saint-Laurent du Var plus à l'Ouest
- **des études ultérieures de ces solutions sur le plan technique et concernant le schéma de circulation de la basse vallée du Var**

Nice - Aéroport

- Construction d'une gare TGV-TER pour un pôle d'échanges multimodal puissant à Nice Aéroport intégrant les fonctionnalités TER de la halte déplacée de Saint-Augustin
 - Une gare à 6 voies à quai extensible à 8
- **le montant de la section entre Saint Laurent du Var et la gare Nice Aéroport est évalué à 710 M€**

05. DISPOSITIF DE CONCERTATION, D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION DU PUBLIC PROPOSÉ

DISPOSITIF DE CONCERTATION

DES RÉUNIONS PUBLIQUES ET DES ATELIERS GÉOGRAPHIQUES

+ Réunions publiques d'ouverture et de synthèse

- 1 réunion par département pour prendre connaissance des variantes de tracés et de positions de gare de la Priorité 1 et recueillir des points de vue
- 1 réunion par département pour partager le produit de la concertation

+ Réunions publiques locales

- Permettre les échanges au niveau et à la demande des communes, des intercommunalités et des autres collectivités locales

+ Réunions publiques Gares

- 1 réunion par gare nouvelle pour permettre les échanges spécifiques

DISPOSITIF DE CONCERTATION

DES RÉUNIONS PUBLIQUES ET DES ATELIERS GÉOGRAPHIQUES

+ Ateliers géographiques EDD

- Au moins 2 séances à l'échelle des 2 nœuds ferroviaires
- Echanger sur les apports du projet en termes de services ferroviaires
- Echanger sur les raisons ayant conduit aux variantes de tracés et de positions de gares étudiées
- Echanger sur les enjeux environnementaux pris en compte par SNCF Réseau dans les différentes variantes étudiées
- Participation sur inscription sur le site internet du projet

+ Permanences locales de SNCF Réseau

- Pour permettre au public d'échanger avec SNCF Réseau
- Dans les communes concernées par les aménagements de la Priorité 1

DISPOSITIF DE CONCERTATION

Réunions publiques et permanences		Relais d'informations presse et média	Outils d'information et de recueil des avis
Réunions d'ouverture de la concertation	<ul style="list-style-type: none"> - 06 : 4 octobre à Nice à 18h30 - 13 : 5 octobre à Marseille à 18h30 - 83 : 12 octobre à La Crau à 18h30 		<p>Site internet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Historique, partenaires et documentation du projet • Dossier support de la concertation • Productions ateliers « saturation ferroviaire » et « EDD » • Questions / réponses • Avis • FAQ • Films sur le projet • Modalités et contributions à la concertation <p>Expositions dans les communes et chez les partenaires co-financeurs</p> <p>Registres dans les communes et chez les co-financeurs</p> <p>Réseaux sociaux</p> <p>Cartes T tractées en gares et disponibles sur les lieux d'expositions</p> <p>Film du projet</p>
Réunion publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> - Organisées à la demande des communes : Valbonne, Cagnes-sur-Mer, Villeneuve-Loubet, Mougins, Marseille 15-16, ... 		
Réunions publiques gares	<ul style="list-style-type: none"> - Gare Nice Aéroport : 24 octobre à 18h - Gare Marseille St-Charles : 25 octobre à 18h - Gare Ouest Alpes-Maritimes : 26 octobre à 18h 		
Ateliers Géographiques sur l'EDD	<p>Ateliers 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 novembre à Nice à 18h - 3 novembre à Marseille à 18h <p>Ateliers 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - 28 novembre à Nice à 18h - 29 novembre à Marseille à 18h 		
Permanences du maître d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Prévues dans les communes traversées par le projet en Priorité 1 		
Réunions de synthèse de la concertation	<ul style="list-style-type: none"> - 06 : 19 décembre à Nice à 18h30 - 13 : 20 décembre à Marseille à 18h30 - 83 : 21 décembre à La Farlède à 18h30 		

06. OBSERVATOIRE DU FONCIER

OBSERVATOIRE DU FONCIER

+ Missions

- Assurer une veille et une information en matière d'occupation des sols de la ZPP
- Identifier les secteurs qui supportent les tensions foncières les plus importantes

+ Demandes et informations par les mairies des territoires concernés

- Par courrier à adresser soit à la DDTM, à la DREAL PACA, ou à SNCF Réseau
- Par mail : observatoirefoncier@lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- Un courrier précisant les modalités sera envoyé à toutes les communes de la Zone de Passage Préférentielle de la Priorité 2

MERCI

L'auteur de cette publication en est le seul responsable.

L'union européenne ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y figurent